

Bonnes pratiques

Compilation 2024

Libramont

Commune	Libramont-Chevigny
Titre de l'action	Animations énergie dans les écoles communales
Thématique (Mobilité, adaptation, bâti privé, bâti public, énergies renouvelables, participation, aménagement du territoire, précarité, organisation interne)	Changement des comportements
Brève description et contexte général (Pourquoi cette action était-elle nécessaire ?)	Organisation de 5 journées sur 2 ans pour sensibiliser les élèves aux thématiques de l'énergie et aux économies de celle-ci.
Public cible	Élèves des écoles primaires, enseignants (, tout public via communications sur l'action)
Responsable de l'action et rôle du coordinateur POLLEC	Choix de la structure d'animation, contact avec les écoles, relais vers le service communication de la commune, pérennisation du projet.
Acteurs/partenaires clés	Ecoles communales, structures d'animation, service communication de la commune

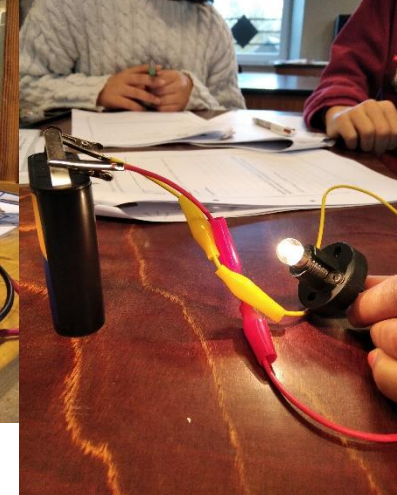
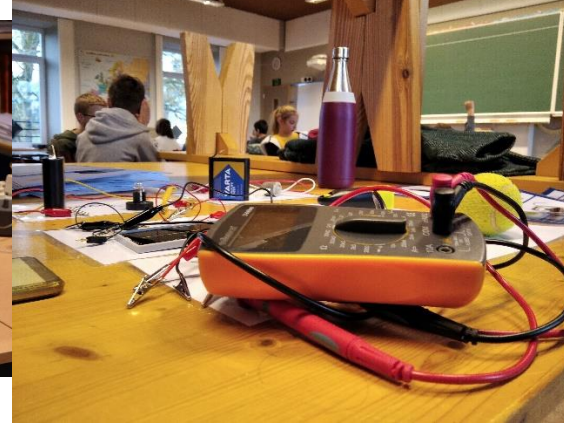
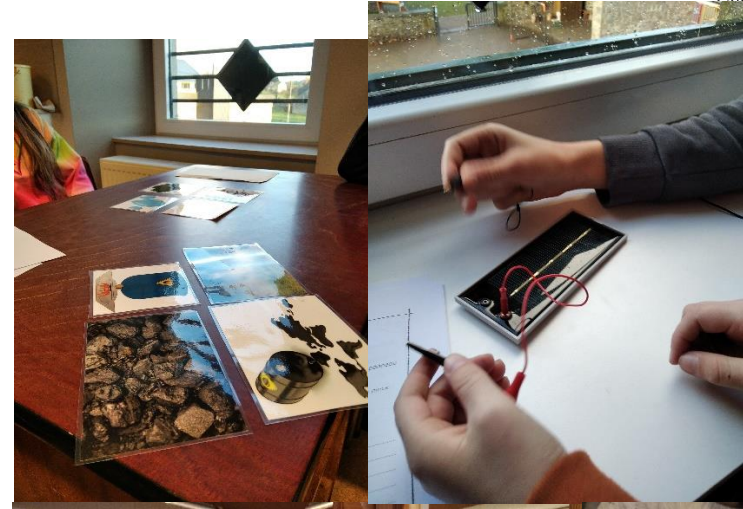
Planification

(les différentes étapes de votre action, échéances, etc.)

(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)

				Janv-22	févr-22	mars-22	avr-22	mai-22	juin-22	juil-22	août-22	sept-22	oct-22	nov-22	déc-22	janv-23	févr-23	mars-23	avr-23	mai-23	juin-23	juil-23	août-23	sept-23	oct-23	nov-23	déc-23	janv-24	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24				
1	Marché prestataires animations	Livrables	Jours-hommes	Responsable																																	
1.1	Rédaction du cahier des charges	cahier des charges	5	Verbeke Manon																																	
1.2	Publicité marché		20																																		
1.3	Attribution du marché																																				
2	Préparation du programme	Livrables	Jours-hommes	Responsable																																	
2.1	Réunions avec les enseignants et l'animateur	PV de réunion	2	Comité de suivi																																	
2.2	Préparation des animations			Animateur																																	
2.3																																					
3	Animations	Livrables	Jours-hommes	Responsable																																	
3.1	Animations électricité	Livrables	Jours-hommes	Responsable																																	
3.1.1	Première animation: introduction	Rapports d'animation	5	Animateur																																	
3.1.2	Deuxième animation: audit participatif	Rapports d'animation	5	Animateur																																	
3.1.3	Troisième animation: bilan intermédiaire	Rapports d'animation	5	Animateur																																	
3.1.4	Quatrième animation: bilan final	Rapports d'animation	5	Animateur																																	
3.1.5	Cinquième animation: partage d'expérience	Rapports d'animation	5	Animateur																																	
3.2	Réunion comités suivi			Comité de suivi																																	
3.3	Animation Chauffage et eau																																				
3.3.1	Première animation: introduction	Rapports d'animation	5	Animateur																																	
3.3.2	Deuxième animation: audit participatif	Rapports d'animation	5	Animateur																																	
3.3.3	Troisième animation: bilan intermédiaire	Rapports d'animation	5	Animateur																																	
3.3.4	Quatrième animation: bilan final	Rapports d'animation	5	Animateur																																	
3.3.5	Cinquième animation: partage d'expérience	Rapports d'animation	5	Animateur																																	
4	Marché achat matériel	Livrables	Jours-hommes	Responsable																																	
4.1	Rédaction du cahier des charges	cahier des charges	10	Verbeke Manon																																	
4.2	Publicité marché		20																																		
4.3	Attribution du marché																																				

<p>Planification</p> <p>(les différentes étapes de votre action, échéances, etc.)</p> <p>(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)</p>	
<p>Estimation du coût et financement</p> <p>(privé, fond propre commune, subside, etc.)</p>	<p>Coût: 73 000€ TTC deux années scolaires de 5 animations chacune dans 13 classes financé à 80% par le subside POLLEC 2021</p>
<p>Avez-vous un cahier des charges à partager ?</p>	<p>Oui</p>
<p>Avez-vous une photo à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint</p>	<p>Capsules vidéos des bons gestes:</p> <p>https://www.facebook.com/reel/385185714206263</p> <p>https://www.facebook.com/watch/?v=411487498207327</p>



<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ? Une bonne pratique à relever ?</p>	<p>Les tournages des capsules vidéos sont un bon moyen pour aider les enfants à retenir les bons gestes et pour toucher un plus large public en les diffusant sur la page facebook de la commune.</p>
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	<p>L'impact de l'action dépend fortement de l'adhésion du corps enseignant aux objectifs de sensibilisation. L'attention des enfants lors des animations dépend fortement de l'attention que l'enseignant y prête.</p>
<p>Autres commentaires</p>	

Martelange

Commune	MARTELANGE
Titre de l'action	Organiser le défi Génération Zéro Watt dans les écoles de la commune
Thématique (Mobilité, adaptation, bâti privé, bâti public, énergies renouvelables, participation, aménagement du territoire, précarité, organisation interne)	Atténuation
Brève description et contexte général (Pourquoi cette action était-elle nécessaire ?)	<p>Accompagnement de classes ayant volontairement posé leur candidature et ayant été sélectionnées pour Le Défi Génération Zéro Watt .</p> <p>Une des deux écoles du territoire communale sélectionnée en 2023-2024 et l'autre qui posera sa candidature quand les inscriptions pour 2024-2025 seront ouvertes.</p> <p>Il est important de faire prendre conscience dès le plus jeune âge des problématiques climatiques et d'impliquer les enfants dès que possible dans la recherche de solutions à mettre en œuvre. Et au vu de l'enthousiasme général des élèves, nul doute que les messages et gestes de bonnes pratiques seront relayés aux parents et autres adultes de leur entourage.</p>
Public cible	Les élèves des écoles primaires de la commune et par là même, les parents et proches de ces élèves en invitant le transfert des bonnes pratiques de l'école vers le foyer.

Commune	MARTELANGE
Responsable de l'action et rôle du coordinateur POLLEC	Pour cette première phase 2023-2024, l'institutrice de la classe de 6 ^{ème} primaire a pris la responsabilité de la bonne mise en œuvre de l'action . Le coordinateur POLLEC accompagne et se met à la disposition de l'institutrice pour assurer le meilleur déroulement possible.
Acteurs/partenaires clés	<p>Scienceinfuse – UCLouvain</p> <p>Accompagnatrice : Nathalie Monfort</p> <p>Phase 1 (2023-2024): Ecole Fondamentale Autonome de Martelange</p> <p>Phase 2 (2024-2025 si sélectionné): Ecole Fondamentale Libre de la Haute-Sûre – Martelange</p>
<p>Planification</p> <p>(Les différentes étapes de votre action, échéances, etc.)</p> <p>(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)</p>	<p>Phase 1: 2023-2024 – Phase 2: 2024-2025</p> <ul style="list-style-type: none"> - Septembre: candidature et sélection - Octobre: introduction et pré-audit par accompagnatrice - Novembre: audit , analyse et élaboration d'un plan d'action - Janvier: évaluation intermédiaire - revues les actions qui doivent être améliorées, amplifiées ou développées, si nécessaire - Mai – juin: bilan collégial du défi avec les élèves de la classe pilote et confirmation de l'économie d'énergie réalisée grâce au plan d'action. Pour la phase 1 en cours, dimanche 30 juin, remise des diplômes d'éco-citoyen ainsi que l'éventuel prix décerné à l'école à l'occasion de la fête de fin d'année (fancy-fair)

Commune	MARTELANGE
Estimation du coût et financement (privé, fond propre commune, subside, etc.)	Pas connu à ce jour (à la discrétion de l'école).
Avez-vous un cahier des charges à partager ?	Non. Il n'y a pas eu de cahier des charges à faire pour l' exécution de cette action
Avez-vous une photo à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint	

Martelange, le 08 septembre 2023

Madame, Monsieur,

Suite à l'appel à projet "génération Zéro watt" lancé dernièrement, nous, élèves de 6ème primaire, sollicitons votre attention afin de déposer notre candidature.

Nous sommes les adultes de demain, c'est pour cela que nous nous devons de réfléchir et d'agir déjà maintenant pour notre avenir. Nous entendons souvent que les énergies ne sont pas éternelles et nous constatons via nos parents que les factures sont de plus en plus chères.

Une autre préoccupation est le respect de la nature. Nos parents étaient déjà conscientisés de leur temps à l'école par ce sujet. C'est maintenant à notre tour d'agir.

Notre école s'investit déjà énormément quant à la réduction et l'économie de l'énergie (remplacement des luminaires néons par du LED dans tout le bâtiment il y a deux ans, le remplacement d'une chaudière à mazout par une à gaz, isolation des toits, prise de conscience des fermetures des portes extérieures,....).

Durant les leçons d'éveil scientifique et technologie, nos enseignants mettent l'accent sur l'électricité et l'énergie et les dommages que ceux-ci peuvent provoquer s'ils sont mal gérés.

Votre projet "génération Zéro watt" nous permettra de continuer à nous former à devenir des futurs citoyens responsables.

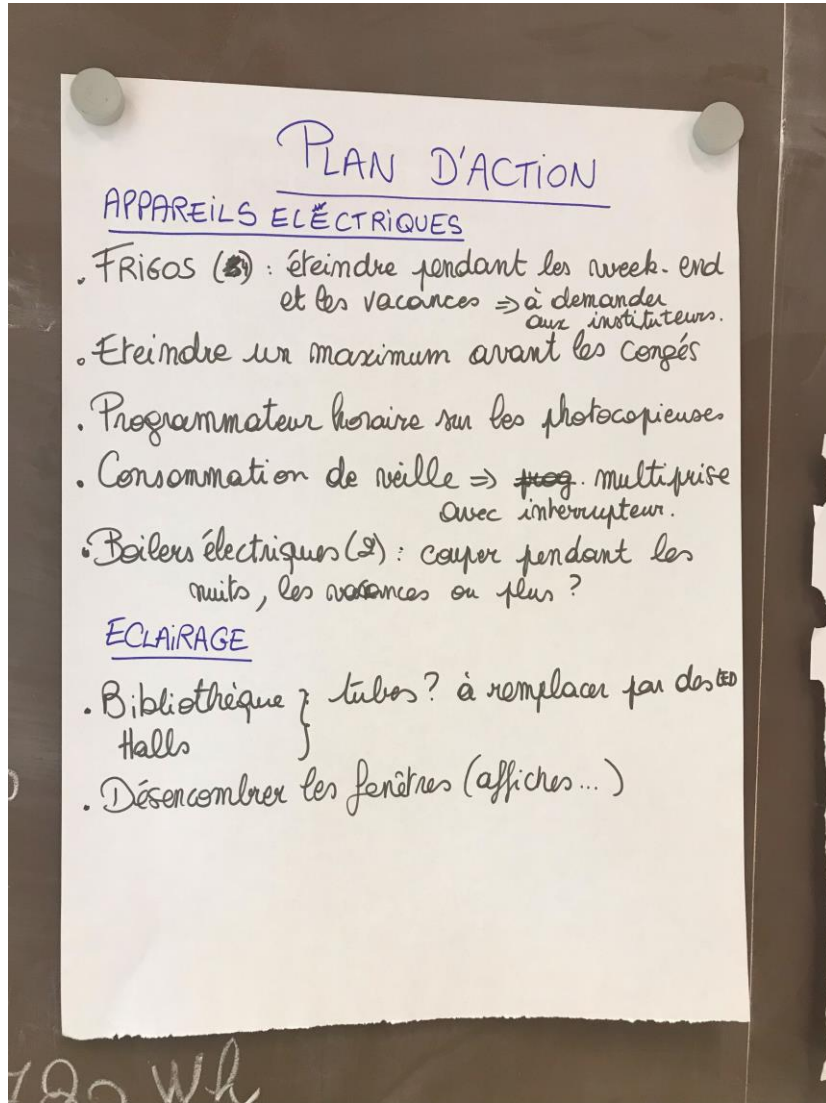
Les élèves de 6ème année

Alexander Radwan Mathias Daniel
 Umberto Lamin Ihl Dylan
 clae Heyt Dénim Sébastien
 Yara Angbarass

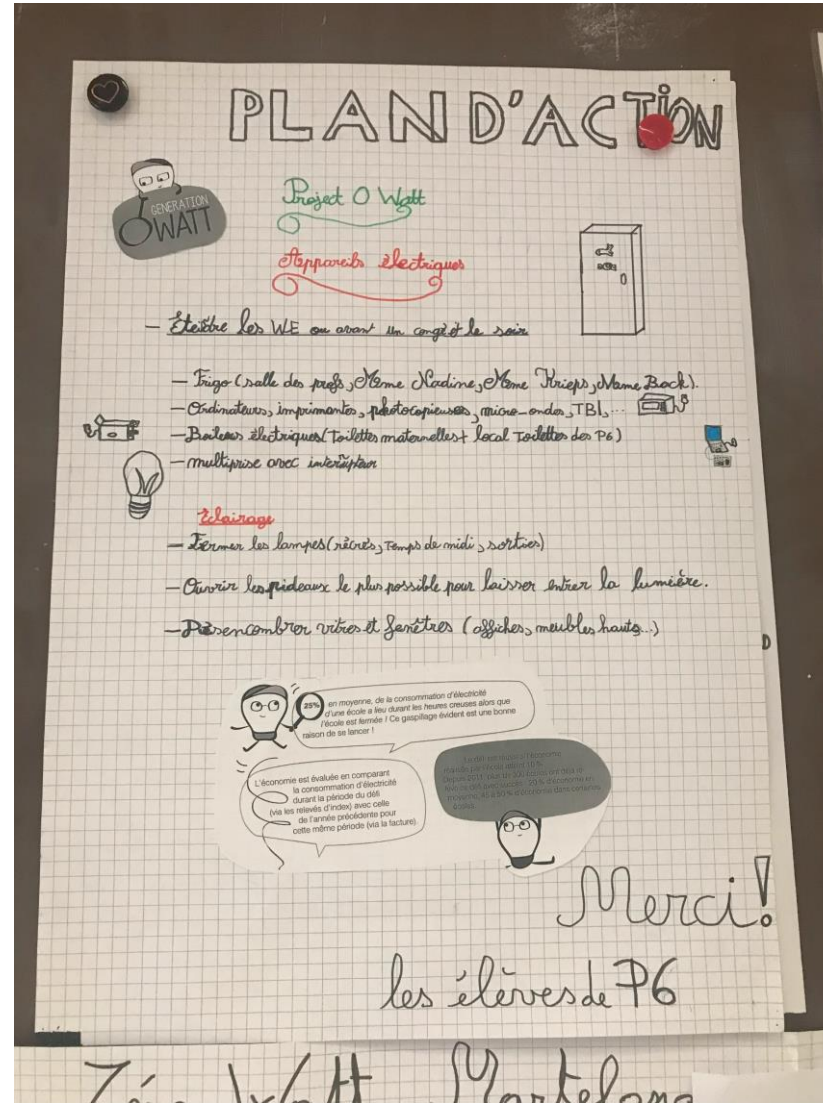


Implications des élèves dès la rédaction de la lettre de motivation

Première prise de contact avec l'accompagnatrice



Plan d'action - ébauche octobre 2023



Plan d'action - final janvier 2024

Activités complémentaires et supports pédagogiques



Visite d'une éolienne



Le cahier de l'énergie. Je découvre l'énergie, j'agis pour ma planète [2022] (papier)

Energie

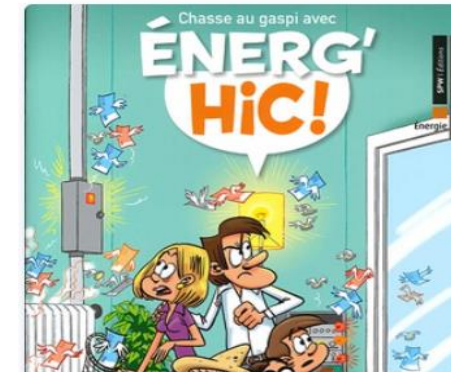


Le cahier de l'énergie. Je découvre l'énergie, j'agis pour ma planète. Cahier du professeur [2022] (papier)

Energie



101 idées futées pour faire des économies d'énergie chez soi [2022] (papier)



Chasse au gaspi avec Energ'hic [2019] (papier)

Energie

Publics scolaires

<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ? Une bonne pratique à relever ?</p>	<p>La motivation et l'enthousiasme des élèves.</p>
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	<p>Difficultés pour obtenir les information des consommations électriques de l'école (cabine haute tension et marché de fourniture géré par la Fédération Wallonie-Bruxelles). 2 écoles de réseaux différents (non communales) – obligation de parité.</p>
<p>Autres commentaires</p>	

Genappe

Commune	
Titre de l'action	Mise en place de véhicules partagés
Thématique (Mobilité, adaptation, bâti privé, bâti public, énergies renouvelables, participation, aménagement du territoire, précarité, organisation interne)	Mobilité
Breve description et contexte général (Pourquoi cette action était-elle nécessaire ?)	<p>Ce système de partage existe déjà dans de nombreuses grandes villes en Belgique. C'était une nouveauté en Région wallonne pour une Ville de la taille de Genappe. D'autres villes ont depuis sauté le pas en se basant sur notre expérience.</p> <p>De plus en plus de citoyens de Genappe s'habituent à partager ces voitures. Le système de voitures partagées à des fins privées connaît une belle popularité.</p> <p>Nos voitures partagées sont disponibles 24 h/24 à la rue de la Station et à la Plaine Communale à Genappe. Chacun peut réserver le véhicule en quelques clics via l'application « Share Mobility » et payer la durée (4€/heure) et le nombre de kilomètres parcourus (0,27€/km).</p>
Public cible	<p>La population de Genappe</p> <p>Les employés communaux, du CPAS et du Centre culturel (pour la partie professionnelle, nous disposons de 80 heures/véhicule/mois)</p>
Responsable de l'action et rôle du coordinateur POLLEC	<p>Ecriture des exigences techniques pour la réalisation du cahier des charges</p> <p>Suivi du projet en collaboration avec le Collège communal et /ou l'opérateur</p> <p>Communication régulière</p> <p>Propositions d'extension sur le territoire</p>

<p>Planification</p> <p>(les différentes étapes de votre action, échéances, etc.)</p> <p>(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)</p>	<p>Depuis le vendredi 09 octobre 2020 en plein COVID</p>
<p>Estimation du coût et financement</p> <p>(privé, fond propre commune, subside, etc.)</p>	<p>650,-€TTC/véhicule/mois</p> <p>Financement sur fonds propres communaux</p> <p>Système de cashback – plus les voitures sont utilisées, moins elles nous coûtent (ex : les trois voitures ont été gratuites en novembre et décembre 2023)</p>
<p>Avez-vous un cahier des charges à partager ?</p>	<p>Le cahier des charges et bien volontiers partagé sur simple demande</p>
<p>Avez-vous une photo à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint</p>	

<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ? Une bonne pratique à relever ?</p>	<p>Le projet fonctionne très bien et semble adopté par les habitants de Genappe</p> <p>La taille de la Ville est pertinente</p> <p>Le coût de la voiture électrique nous aide</p> <p>Cela permet à un ménage de se passer au moins d'un véhicule</p>
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	<p>Pas suffisamment utilisé par le personnel communal</p> <p>Difficulté pour une commune de financer ce type de dispositif seule – lent à déployer sur l'ensemble d'un territoire</p> <p>Difficulté liée aux bornes de recharge</p> <p>Les cahiers des charges pourraient être passé à un autre niveau de pouvoir (voir situation en Flandre).</p>
<p>Autres commentaires</p>	

Les véhicules électriques partagés cartonnent

GENAPPE

Genappe disposera dès la semaine prochaine d'une quatrième voiture électrique partagée. Elle sera installée sur le site de l'Espace 2000.

Une quatrième voiture partagée électrique sera installée en test pour trois mois, dès la semaine prochaine, sur le site de l'Espace 2000 à Genappe par AutoMotorShare. Elle s'ajoute aux trois véhicules installés jusqu'ici à la rue de la Station (deux véhicules) et à la plaine communale (un véhicule). « Nous disposons de 80 heures d'utilisation des véhicules pour le personnel communal, le personnel du CPAS et le personnel du 38. Jusqu'ici, le personnel utilise peu ces véhicules, trop éloignés de l'hôtel de ville. Nous espérons qu'avec ce véhicule supplémentaire, installé à Espace 2000, le personnel sera plus enclin à emprunter ces véhicules », signale le bourgmestre, Gérard Couronné.

La Ville de Genappe pionnière

Le nouveau véhicule sera disponible du lundi au vendredi, de 7 h à 22 h 30, et le samedi de 7 h à 13 h. Il n'est pas possible de l'emprunter le dimanche au contraire des trois autres véhicules accessibles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 via l'application Share Mobility. Le coût de location est de 3,99 €/heure et de 0,27 €/km. Une location de 24 heures est possible



Gérard Couronné, Vincent Girboux et Frédéric Gago Garcia ont annoncé la présence d'un quatrième véhicule électrique partagé à Genappe.

pour 29€.

Genappe a été la première commune wallonne de 15 000 habitants à installer des véhicules partagés électriques sur son territoire. Le service existe depuis le 10 octobre 2020. « Le Covid et le télétravail ont freiné le démarrage du service. Actuellement, on sent une évolution dans la population, un changement dans les habitudes », signale Vincent Girboux, échevin de l'Énergie. La Ville investit 650€ par mois par véhicule : « Nous percevons 50 % de la location. Avec la fréquence d'utilisation actuelle, cela nous ramène la facture mensuelle à environ 100 €/mois par véhicule », précise Vincent Gir-

boux.

40 000 km/an et par véhicule

La société AutoMotorShare a dénombré 157 utilisateurs réguliers. « Les locataires sont majoritairement des personnes âgées entre 25 et 55 ans, de toutes les couches sociales. Chacun des trois véhicules parcourt 40 000 km par an. Nous allons maintenant renouveler le parc. Les véhicules mis à disposition sont super équipés », précise Frédéric Gago Garcia, responsable d'AutoMotorShare. La Ville envisage maintenant de placer un véhicule sur la place de Bousval et à Loupoigne, sur le site de I-Dyle.

Flobecq

Commune	Flobecq
Titre de l'action	Elaboration d'une charte paysagère – renforcement du maillage forestier / vert / bleu
Thématique (Mobilité, adaptation, bâti privé, bâti public, énergies renouvelables, participation, aménagement du territoire, précarité, organisation interne)	Environnement et biodiversité, aménagement du territoire, adaptation
Brève description et contexte général (Pourquoi cette action était-elle nécessaire ?)	La Charte paysagère est un document d'orientation et d'aide à la décision, notamment pour les communes et les porteurs de projet. Elle a pour objectif de promouvoir la protection, la gestion et l'aménagement durables des paysages du Parc naturel au travers d'un programme d'actions à mettre en place sur une période de dix ans. Elle est composée d'une partie descriptive, d'une partie évaluative et de fiches d'actions.
Public cible	Outil pour l'Administration communale en vue de l'amélioration de l'aménagement du territoire (contre l'urbanisation en rural par ex.) et du renforcement des maillages naturels / de la restauration des paysages naturels et culturels, de l'amélioration de la biodiversité et de la résilience.
Responsable de l'action et rôle du coordinateur POLLEC	Elaboration de la charte par le PNPC. Rôle du service urbanisme/CPC: Suivi de l'élaboration de la charte + sensibilisation projets d'urbanisme + initiation et suivi des actions de maillage concrets.
Acteurs/partenaires clés	En collaboration avec le PNPC – Parc Naturel du Pays des Collines, Ideta (appui technique), la Fondation Rurale de Wallonie, Maison de l'Urbanisme du Hainaut et les communes de Ath, Ellezelles, Frasnes-Lez-Anvaing, Mont-De-L'Enclus.

<p style="text-align: center;">Planification</p> <p>(les différentes étapes de votre action, échéances, etc.)</p> <p>(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)</p>	<p>Juillet 2018 : Constitution du Comité de pilotage « Charte paysagère »</p> <p>2018 : Récolte de données</p> <p>2018 – 2022 : Analyse contextuelle, diagnostic, recommandations, pistes d'actions</p> <p>2019 - 2022 : Volet participatif : ateliers, enquête citoyenne, balades paysagères, concours photos</p> <p>Avril 2022 : Présentation pistes d'actions au Collège communal</p> <p>Janvier 2023 : Validation programme d'actions par Copil</p> <p>2023-2024 : Demande de détermination du contenu du RIE (Rapport sur les Incidences Environnementales) au Gouvernement wallon et rédaction de ce RIE</p> <p>2024 : Enquête publique et consultations pour une adoption définitive par le Pouvoir Organisateur (IDETA) + publication au Moniteur Belge</p> <p>2024 : Communications</p> <p>2024 - 2030 : Actions : continuité de la structure éco-paysagère (renforcement maillage forestier), protections sites Natura 2000, SGIB, réserves naturelles, activités d'éducation au paysage pour l'enseignement, chantiers participatifs de rénovation du paysage, accompagnement agriculteurs pour des pratiques agricoles plus durables, ...</p>
<p>Estimation du coût et financement</p> <p>(privé, fond propre commune, subside, etc.)</p>	<p>?</p>
<p>Avez-vous un cahier des charges à partager ?</p>	<p>/</p>
<p>Avez-vous une photo à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint</p>	<p>/</p>

Les **points positifs** : qu'est ce qui a bien fonctionné ? Une bonne pratique à relever ?

- Impuls général positif pour mener des actions;
- Partenariats, synergies, expertise, transversalité;
- Sensibilisation du citoyen au paysage (via volet participatif);
- Sensibilisation architectes et auteurs de projets sur les spécificités du paysage;
- Valorisation de l'architecture traditionnelle, du patrimoine arboré, des structures paysagères dans les demandes de permis d'urbanisme;
- Gestion et restauration des différents milieux naturels (maillage vert/bleu);
- Plantation de haies, d'alignements d'arbres, de saules têtards, d'arbres solitaires, d'arbres fruitiers à haute tige, de vergers, de prés fleuris, ... dans le paysage;
- Accompagnements des citoyens: Journée de l'arbre, Arbrenkit, BiodiverCité, Yes We Plant!, etc.
- Valorisation des produits locaux (marchés, brochures, etc.);
- Valorisation des cheminements cyclo-piétons, land art, panneaux explicatifs;
- Initiation de reconversion de SAR – Site à réaménager: projet de résidence services au centre de Flobecq – projet à caractère paysager;

Les **points négatifs** : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?

Favoriser l'outil SDTC – Schéma de Développement Territorial Communal? Ou un Guide d'Urbanisme?

> Pour définir la stratégie territoriale pour l'ensemble du territoire avec mesures de gestion et de programmation + identifier des propositions de révision du plan de secteur.

Autres commentaires

/

Erezée

Commune	Erezée
Titre de l'action	Plantation participative d'une haie vive (et de saules)
Thématique (Mobilité, adaptation, bâti privé, bâti public, énergies renouvelables, participation, aménagement du territoire, précarité, organisation interne)	Adaptation, participation et aménagement du territoire
Brève description et contexte général (Pourquoi cette action était-elle nécessaire ?)	<p>Une nouvelle voie lente a été construite sur la commune d'Erezée. Pour l'intégrer au mieux dans le paysage, l'idée de planter une haie a vu le jour.</p> <p>Lors de la Semaine de l'Arbre 2023, la haie a donc été plantée avec des citoyens et des associations locales. Des saules destinés à la vannerie ont aussi été plantés. D'autres activités ont également été organisées en coopération avec des associations locales.</p>
Public cible	Les citoyens
Responsable de l'action et rôle du coordinateur POLLEC	<p>Collaboration entre le service POLLEC, le service Opération de Développement Rural, le service Travaux et le service Environnement</p> <p>« Coordonner »</p>
Acteurs/partenaires clés	Le SPW (pour les plants), les associations locales (Mouvement de jeunesse,...), la FRW et la CLDR (GT Nature), le Service Travaux (tranchées, aller chercher les plants)

<p>Planification</p> <p>(les différentes étapes de votre action, échéances, etc.)</p> <p>(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réflexion (Quand ? Combien de plants ?) - Commande des plants (plants offerts par la RW) - Coordination avec le Service Travaux pour aller chercher les plants , réaliser les tranchées, prévoir une tonnelle - Communication (toutes-boites, BC, affiches) avec tous les évènements en lien (distribution de plants pour les citoyens, conférence, spectacle,...) - Mise en place (commandes de boissons et de croissants/pains au chocolat) - Plantation - Retour (article BC,...)
<p>Estimation du coût et financement</p> <p>(privé, fond propre commune, subside, etc.)</p>	<p>Plants gratuits offerts par le SPW</p> <p>Les seuls frais sont ceux pour la petite restauration (déjeuner et boissons) => fonds propres</p>
<p>Avez-vous un cahier des charges à partager ?</p>	<p>Non, mais le lien pour avoir les plants (attention à respecter les dates) :</p> <p>https://yesweplant.wallonie.be/home/aide-et-soutien/plants.html</p>
<p>Avez-vous une photo à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint</p>	

<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ? Une bonne pratique à relever ?</p>	<p>La coopération entre les services</p>
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	<p>On a eu beaucoup trop de plants. Et en plus, dû à la mauvaise communication avec la DNF, on a reçu deux fois le nombre de plants que nous avons commandé MAIS cela a permis d'en distribuer aux associations locales et aux citoyens => plus de haies sur la commune (pas vraiment un point négatif) !</p> <p>Le seul vrai point négatif est que nous n'avons pas eu assez de vin chaud !</p>
<p>Autres commentaires</p>	<p>Nous avons été étonnés de l'engouement de cette action => assez de personnes</p> <p>En 1h30, la haie en double rang était plantée alors que la terre était détremée (les tranchées étaient faites avant).</p>



Rochefort

Commune	ROCHEFORT
Titre de l'action	Etablir une stratégie immobilière pour les bâtiments publics
Thématique	Bâti public
Brève description et contexte général (Pourquoi cette action était-elle nécessaire ?)	<ul style="list-style-type: none"> - Patrimoine communal assez conséquent (avec 300 bâtiments recensés) - Peu d'informations disponibles sur les consos énergétiques (données dispersées) - Bâtiments impactés par les inondations de 2021 (Halls sportifs, écoles, piscines, logements sociaux...) - Gros investissements à prévoir (Hall sportif : 1,8M€ / Square Amicale & CCR : 2,7 M€, Ecole Rd-point: 1,8 M€ ...)
Public cible	Pouvoirs publics et usagers (écoles, centres sportifs, bâtiments administratifs et techniques, associations...).
Responsable de l'action et rôle du coordinateur POLLEC	<ul style="list-style-type: none"> - Reprendre le cadastre immobilier (fourni par le patrimoine), checker - Recueillir les données énergétiques internes(via le STC, chef des travaux, service des eaux, compta...) - récupérer les données énergétiques « externes » (logements gérés par CPAS, sociétés de logements...) - apporter conseil et support pour les appels à projets (CECP, UREBA, ...) avec les marchés publics - interlocuteur avec ECETIA → proposer un classement des actions : rénovation, chauffage, déploiement ENR, bâtiments à prioriser...
Acteurs/partenaires clés	ECETIA / Broptimize

<p>Planification</p> <p>(les différentes étapes de votre action, échéances, etc.)</p> <p>(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)</p>	<p>Action initiée en mars 2023.</p> <p>Mars – juin 23: ébauche du cadastre, collecte des données</p> <p>Juillet – novembre : revue et tri cadastre (élection de 80 bâtiments) – ECETIA, selection d'un bureau d'études (ECETIA – Broptimize)</p> <p>Novembre – février 24: mise à jour, récupération de données manquantes</p> <p>Février – Avril: analyse du cadastre et préparation stratégie</p> <p>Avril 24: présentation de la proposition de stratégie</p> <p>Avril – Décembre 24 : actions sur les bâtiments priorités</p>
<p>Estimation du coût et financement</p> <p>(privé, fond propre commune, subsidé, etc.)</p>	<p>40 000 € (25000€ stratégie + 1500€ pour audits et scans énergie ciblés)</p> <p>+ ¼ ETP POLLEC (commune)</p>
<p>Avez-vous un cahier des charges à partager ?</p>	
<p>Avez-vous une photo à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint</p>	

<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ? Une bonne pratique à relever ?</p>	<p>Projet en cours : permet d'avoir une vraie bonne base pour développer une stratégie immobilière globale</p> <p>Enjeux financiers importants pour la commune (intérêt du DG et du collège) → soutien hiérarchique, dossier priorisé</p> <p>Des chiffres précis et utiles pour le rapportage POLLEC</p> <p>Des premières pistes ses dégagent</p>
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	<p>Recherche d'informations: assez difficile d'avoir des données cohérentes sur l'ensemble du parc</p> <p>Lenteur du processus : informations relayées ou retardées vers ECETIA ou Broptimize (confidentialité des données, disponibilités, charge travail, compréhension de la demande)</p>
<p>Autres commentaires</p>	<p>Projet en cours, non terminé</p> <p>Action assez chronophage</p>

Seneffe

Commune	Seneffe
Titre de l'action	Eco Team
Thématique (Mobilité, adaptation, bâti privé, bâti public, énergies renouvelables, participation, aménagement du territoire, précarité, organisation interne)	Organisation interne
Brève description et contexte général (Pourquoi cette action était-elle nécessaire ?)	Créer un engouement et une dynamique eco team
Public cible	Les employés communaux hors écoles
Responsable de l'action et rôle du coordinateur POLLEC	CPC porteur du projet
Acteurs/partenaires clés	Les employés communaux

<p>Planification</p> <p>(les différentes étapes de votre action, échéances, etc.)</p> <p>(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)</p>	<p>5 réunions de 2h00 par an</p> <p>1 (introduction) 2 3 4 (3 thématiques) 5 (récapitulatif, célébrer)</p>
<p>Estimation du coût et financement</p> <p>(privé, fond propre commune, subside, etc.)</p>	<p>Fond propre commune</p>
<p>Avez-vous un cahier des charges à partager ?</p>	<p>Non</p>
<p>Avez-vous une photo à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint</p>	<p>Non</p>

<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ? Une bonne pratique à relever ?</p>	<p>- (projet pas encore débuté)</p>
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	<p>- (projet pas encore débuté)</p>
<p>Autres commentaires</p>	

Vaux-sur-Sûre

Commune	VAUX-SUR-SURE
Titre de l'action	Cycle d'information et de sensibilisation aux économies d'énergie
Thématique (Mobilité, adaptation, bâti privé, bâti public, énergies renouvelables, participation, aménagement du territoire, précarité, organisation interne)	Rénovation du bâti privé
Brève description et contexte général (Pourquoi cette action était-elle nécessaire ?)	Production d'un guide énergétique, organisation de 9 soirées de coaching en énergie et d'une conférence sur les primes et prêts à taux 0%. Frein important à la rénovation : appréhension face au dédale technico-administratif.
Public cible	Tous publics.
Responsable de l'action et rôle du coordinateur POLLEC	Les responsables des plans de cohésion sociale (PCS) de 4 Communes voisines. Les coordinateurs Pollec ont pu apporter quelques conseils et connaissances techniques.
Acteurs/partenaires clés	Ingénieurs-conseils Nathalie MONFORT et Lisa de HALLEUX

<p>Planification</p> <p>(les différentes étapes de votre action, échéances, etc.)</p> <p>(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)</p>	<p>La préparation a commencé au printemps 2023. L'action proprement-dite s'est étalée de septembre à décembre 2023.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Septembre : confection et distribution d'un guide « Comment améliorer ma consommation d'énergie à la maison ? » • Novembre – décembre : 9 soirées coaching en mode « soirée Tupperware » (suivre ses consommations, rénover sa toiture, les primes existantes, les fournisseurs d'électricité, les installations photovoltaïques,...) • 14 décembre : conférence sur les primes et prêts à taux 0% animée par le Guichet de l'Energie de Libramont et par l'équipe "Rénopack- Rénoprêt- Galo" de la Province de Luxembourg
<p>Estimation du coût et financement</p> <p>(privé, fond propre commune, subside, etc.)</p>	<p>Prestataires externes : 5.243€</p> <p>Environ 100h de travail RH internes</p> <p>Subside « Initiatives de solidarité et d'aide aux personnes dans le cadre de la crise énergétique – 2023 » (SPW)</p>
<p>Avez-vous un cahier des charges à partager ?</p>	<p>OUI</p>
<p>Avez-vous une photo à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint</p>	<p>OUI</p>



<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ? Une bonne pratique à relever ?</p>	<p>Beaucoup d'enthousiasme de la part des participants (72 aux coachings et +/-40 à la conférence).</p> <p>De nombreux contacts pris avec le Guichet de l'Energie et l'équipe "Rénopack- Rénoprêt- Galo" de la Province de Luxembourg.</p> <p>Bonne collaboration entre les Communes.</p> <p>Un public moins favorisé a pu se rendre compte que la rénovation est possible, même avec des revenus modestes.</p>
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	<p>Les participants sont des personnes déjà relativement sensibilisées ; difficile d'aller chercher les autres.</p> <p>Délais de mise en œuvre serrés.</p>
<p>Autres commentaires</p>	

Limbourg

Commune	Limbourg
Titre de l'action	Création d'une zone d'expansion de crue afin de protéger les espaces urbanisés en aval en cas de nouvelle montée des eaux
Thématique (Mobilité, adaptation, bâti privé, bâti public, énergies renouvelables, participation, aménagement du territoire, précarité, organisation interne)	Aménagement du territoire
Breve description et contexte général (Pourquoi cette action était-elle nécessaire ?)	À la suite des inondations de 2021, nécessité de créer des zones d'expansion de crue à différents endroits le long de la Vesdre : à l'arrière avenue David et entre le terrain des Espagnols et le pont Vesdray.
Public cible	Populations riveraines des cours d'eaux.
Responsable de l'action et rôle du coordinateur POLLEC	Equipe POLLEC - Collège communal
Acteurs/partenaires clés	Service urbanisme et Environnement

<p>Planification</p> <p>(les différentes étapes de votre action, échéances, etc.)</p> <p>(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)</p>	
<p>Estimation du coût et financement</p> <p>(privé, fond propre commune, subside, etc.)</p>	<p>Subvention de la Région wallonne en attente d'acceptation</p> <p>Estimé à 3M€</p>
<p>Avez-vous un cahier des charges à partager ?</p>	<p>/</p>
<p>Avez-vous une photo à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint</p>	<p>Oui</p>

Zone expansion de crue



Développement quartier durable : ZECr = Zone d'Extension de Crue

- En vert : zone à ne pas minéraliser : berges à replanter
- En orange : vélo route
- En bordeaux : bâti problématique



Les **points positifs** : qu'est ce qui a bien fonctionné ? Une bonne pratique à relever ?

/

Les **points négatifs** : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?

/

Autres commentaires

/



Visé

Commune	Ville de Visé
Titre de l'action	Installation de bornes de recharge pour véhicule électrique
Thématique (Mobilité, adaptation, bâti privé, bâti public, énergies renouvelables, participation, aménagement du territoire, précarité, organisation interne)	Mobilité
Brève description et contexte général (Pourquoi cette action était-elle nécessaire ?)	Installation de deux bornes de recharge pour véhicule électrique sur le territoire de la commune. Le réseau de bornes de recharge est insuffisant sur le territoire. Elargir l'offre et constitution d'un maillage,
Public cible	Les habitants de Visé possédant un véhicule électrique Les utilisateurs de véhicule électrique se rendant à Visé
Responsable de l'action et rôle du coordinateur POLLEC	CPC : coordination du projet
Acteurs/partenaires clés	La province de Liège La société NEWELEC RESA

<p>Planification</p> <p>(les différentes étapes de votre action, échéances, etc.)</p> <p>(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)</p>	<p>Choix des sites</p> <p>Commande des bornes</p> <p>Commande du compteur</p> <p>Travaux préparatoires</p> <p>Installation du compteur</p> <p>Installation des bornes</p> <p>Mise en service des bornes</p>
<p>Estimation du coût et financement</p> <p>(privé, fond propre commune, subside, etc.)</p>	<p>Bornes : 14.283,32 €</p> <p>Compteur : 9.052,12 €</p> <p>Travaux préparatoires : 2.000 €</p> <p>Financé par subside et fond propre de la commune</p>
<p>Avez-vous un cahier des charges à partager ?</p>	<p>Marché de la province de Liège</p>





<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ? Une bonne pratique à relever ?</p>	<p>Participation à un achat groupé (marché In house)</p> <p>Facilités pour la commune, pas besoin de lancer son propre marché pour l'achat des bornes et pas besoin de désigner un opérateur pour assurer le système de paiement des recharges.</p>
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	<p>Prévoir l'alimentation électrique pour le raccordement des bornes.</p> <p>Procédure pour la facturation des consommations liées au recharges.</p>
<p>Autres commentaires</p>	<p>Prochainement, d'autres bornes de chargement vont être installées sur la commune dans le cadre d'un programme régional de déploiement d'un réseau de recharge.</p>

Andenne

Commune	
Titre de l'action	Mise en place d'une communauté d'énergie renouvelable
Thématique (Mobilité, adaptation, bâti privé, bâti public, énergies renouvelables, participation, aménagement du territoire, précarité, organisation interne)	Energies renouvelables Précarité
Brève description et contexte général (Pourquoi cette action était-elle nécessaire ?)	Créer une communauté d'énergie est une initiative de grande ampleur, avec la particularité de viser à la fois des objectifs environnementaux, économiques et sociaux importants. Ce projet, inclusif et engagé, rassemble une mixité sociale et économique autour de valeurs et de buts communs, et assoie la position et l'implication de ses membres en faveur de la transition et la résilience écologiques. Par ce biais, les membres de la communauté pourront vendre leurs surplus de production d'électricité à des tarifs attractifs et/ou acheter les surplus de production d'autre producteur à des tarifs très compétitifs.
Public cible	Bâtiments communaux, citoyens, entreprises, ...
Responsable de l'action et rôle du coordinateur POLLEC	Cellule Transition (coordinateur de la Cellule + autre membre de la Cellule)
Acteurs/partenaires clés	ORES, Idelux, CWAPE, Cluster Tweed + les membres de la CER

<p>Planification</p> <p>(les différentes étapes de votre action, échéances, etc.)</p> <p>(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Tâche/ étape</th> <th>Échéance</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Rencontre avec le GRD afin de délimiter le potentiel des différents périmètres sur la commune</td> <td>2023</td> </tr> <tr> <td>Gestion du marché public pour l'étude de faisabilité + choix plus ciblé de l'emplacement</td> <td>2023</td> </tr> <tr> <td>Création de la structure juridique de la CER</td> <td>2024</td> </tr> <tr> <td>En fonction des résultats de l'étude, achat communal de capacités de production supplémentaires</td> <td>2024</td> </tr> <tr> <td>Communication vers les publics cibles</td> <td>2024</td> </tr> <tr> <td>Gestion du marché public pour l'externalisation la facturation de la CER</td> <td>2024</td> </tr> <tr> <td>Engagement des adhérents</td> <td>2025</td> </tr> <tr> <td>Lancement officiel de la CER</td> <td>2025</td> </tr> </tbody> </table>	Tâche/ étape	Échéance	Rencontre avec le GRD afin de délimiter le potentiel des différents périmètres sur la commune	2023	Gestion du marché public pour l'étude de faisabilité + choix plus ciblé de l'emplacement	2023	Création de la structure juridique de la CER	2024	En fonction des résultats de l'étude, achat communal de capacités de production supplémentaires	2024	Communication vers les publics cibles	2024	Gestion du marché public pour l'externalisation la facturation de la CER	2024	Engagement des adhérents	2025	Lancement officiel de la CER	2025
Tâche/ étape	Échéance																		
Rencontre avec le GRD afin de délimiter le potentiel des différents périmètres sur la commune	2023																		
Gestion du marché public pour l'étude de faisabilité + choix plus ciblé de l'emplacement	2023																		
Création de la structure juridique de la CER	2024																		
En fonction des résultats de l'étude, achat communal de capacités de production supplémentaires	2024																		
Communication vers les publics cibles	2024																		
Gestion du marché public pour l'externalisation la facturation de la CER	2024																		
Engagement des adhérents	2025																		
Lancement officiel de la CER	2025																		
<p>Estimation du coût et financement</p> <p>(privé, fond propre commune, subside, etc.)</p>	<p>350.000 € (investissement sur fonds propres)</p>																		
<p>Avez-vous un cahier des charges à partager ?</p>																			
<p>Avez-vous une photo à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint</p>																			

Les **points positifs** : qu'est ce qui a bien fonctionné ? Une bonne pratique à relever ?

- Pré étude de faisabilité réalisée sur le dimensionnement de la CER
- Compteurs communicants installés dans tous les bâtiments communaux
- Réponse à l'appel à projets

Les **points négatifs** : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?

- Frais d'accompagnements/d'études importants
- Législation difficile à mettre en place
- Difficulté de trouver des terrains pour implanter des capacités de production (cfr circulaire Borsu sur les zones agricoles)

Autres commentaires

Virton

Commune	Virton
Titre de l'action	Coupure partielle de l'éclairage public
Thématique (Mobilité, adaptation, bâti privé, bâti public, énergies renouvelables, participation, aménagement du territoire, précarité, organisation interne)	Éclairage public, adaptation, environnement
Brève description et contexte général (Pourquoi cette action était-elle nécessaire ?)	Poursuivre la coupure de l'éclairage public la nuit de minuit à 5h du matin et réflexions sur la coupure totale où l'éclairage public n'est pas nécessaire. But : aider les administrations financièrement et à contribuer à l'effort collectif de réduction des consommations. Objectif initial d'économie d'énergie sur l'éclairage public pour 2030 : -59%
Public cible	
Responsable de l'action et rôle du coordinateur POLLEC	Coordinateur POLLEC poursuivre la coupure de l'éclairage public la nuit sauf en cas d'évènements ou en cas de sécurité
Acteurs/partenaires clés	ORES

<p>Planification</p> <p>(les différentes étapes de votre action, échéances, etc.)</p> <p>(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Demander à Ores de maintenir la coupure de l'éclairage public la nuit (hormis les zones pour la sécurité): réalisé 2. Demander à Ores de maintenir l'éclairage lors d'évènements importants : en cours 3. Supprimer les points lumineux où cela n'est pas nécessaire : en cours
<p>Estimation du coût et financement</p> <p>(privé, fond propre commune, subside, etc.)</p>	<p>1000 € sur fond propre</p>
<p>Avez-vous un cahier des charges à partager ?</p>	<p>non</p>
<p>Avez-vous une photo à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint</p>	

<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ? Une bonne pratique à relever ?</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2018</th> <th>2019</th> <th>2020</th> <th>2021</th> <th>2022</th> <th>2023</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>pourcentage de réduction de la consommation par rapport à 2006</td> <td>-18,54%</td> <td>-18,72%</td> <td>-20,06%</td> <td>-32,79%</td> <td>-38,58%</td> <td>-61,90%</td> </tr> </tbody> </table>		2018	2019	2020	2021	2022	2023	pourcentage de réduction de la consommation par rapport à 2006	-18,54%	-18,72%	-20,06%	-32,79%	-38,58%	-61,90%
	2018	2019	2020	2021	2022	2023									
pourcentage de réduction de la consommation par rapport à 2006	-18,54%	-18,72%	-20,06%	-32,79%	-38,58%	-61,90%									
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Devoir demander à Ores de venir rallumer les zones lors d'évènement (coûts et consommations tout le week-end pour parfois quelques heures d'évènement) <ul style="list-style-type: none"> • Etude pour une mise en place d'une gestion de l'éclairage moins contraignant et s'adaptant aux besoins • Craintes d'insécurité pour certains, caméras, effet rebond 														
<p>Autres commentaires</p>															

Dison

Commune	Dison
Titre de l'action	Placement de Bornes électriques pour Vélos à assistance électrique
Thématique (Mobilité, adaptation, bâti privé, bâti public, énergies renouvelables, participation, aménagement du territoire, précarité, organisation interne)	Mobilité douce
Brève description et contexte général (Pourquoi cette action était-elle nécessaire ?)	Via l'appel à Projet de la province de Liège, installation de 22 bornes pour vélos à assistance électriques dans le but de promouvoir la mobilité douce sur le territoire de Dison. Permettre aux citoyens de switcher la voiture pour le vélo et de pouvoir repartir les points d'accès aux bornes sur tout le territoire
Public cible	Les habitants de Dison possédant un vélo électrique Les utilisateurs de vélos électriques se rendant à Dison
Responsable de l'action et rôle du coordinateur POLLEC	Coordinateurs POLLEC (1 ^{er} , 2 ^{ème} , 3 ^{ème}) Service Travaux
Acteurs/partenaires clés	Province de Liège Idema Sport

<p>Planification</p> <p>(les différentes étapes de votre action, échéances, etc.)</p> <p>(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)</p>	<p>Choix des emplacements des bornes et du nombre - 2022</p> <p>Réunion de faisabilité avec le service des travaux - 2022</p> <p>Travaux préparatoires pour la réception des bornes – Juin 2023</p> <p>Commandes des bornes – septembre 2023</p> <p>Placement des bornes – Novembre 2023</p> <p>Campagne de communication – Mars 2024</p>
<p>Estimation du coût et financement</p> <p>(privé, fond propre commune, subside, etc.)</p>	<p>Bornes : +/- 18.000€</p> <p>Travaux : ?</p> <p>Financer par le volet investissement Pollec 20</p>
<p>Avez-vous un cahier des charges à partager ?</p>	<p>Oui – Centrale d'achat de la Province de Liège</p>
<p>Avez-vous une photo à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint</p>	



<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ? Une bonne pratique à relever ?</p>	<p>Bonne prise en charge du projet par le service des travaux en l'absence de Coordinateur Pollec</p> <p>Participation à la centrale d'achat de la Province</p> <p>Prise du projet à zéro par la dernière coordinatrice Pollec afin de compiler le projet</p>
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	<p>Succession des différents coordinateurs Pollec</p> <p>Manque de retour de la part de la Province</p> <p>Pas de relais de la part d'Idema sport</p> <p>Rapportage Volet investissement</p> <p>Manque de communication</p>
<p>Autres commentaires</p>	<p>/</p>

Hélécine

Commune	Hélécine
Titre de l'action	Sensibilisation et restitution des résultats de l'étude de thermographie aérienne aux citoyens hélécinois
Thématique (Mobilité, adaptation, bâti privé, bâti public, énergies renouvelables, participation, aménagement du territoire, précarité, organisation interne)	Adaptation, bâti privé, précarité
Breve description et contexte général (Pourquoi cette action était-elle nécessaire ?)	Organisation de 3 demi-journées (après-midi, soirée et weekend) de restitution des résultats dans la Salle du Conseil communal. D'autres séances individuelles sont organisées sur rendez-vous. Une présentation générale des aides régionales et l'accompagnement personnalisé des citoyens sont prévus pendant le rendez-vous. Il est question d'aborder les possibilités d'adaptation aux changements climatiques et de réduction de nos productions de gaz à effet de serre. Les participants repartent avec leur résultat et sont invités à compléter un questionnaire de satisfaction .
Public cible	Tous mais surtout personnes vivant dans des logements précaires et ménages à faibles revenus.
Responsable de l'action et rôle du coordinateur POLLEC	Coordinatrice POLLEC (responsable de l'action)
Acteurs/partenaires clés	In BW, Energie Commune

<p>Planification</p> <p>(les différentes étapes de votre action, échéances, etc.)</p> <p>(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)</p>	Début fin novembre 2023, fin de la communication en février 2024 mais pas de limite de temps car on a les données		
<p>Estimation du coût et financement</p> <p>(privé, fond propre commune, subside, etc.)</p>	4,045 € sur fond propre commune (participation de la commune au projet d'in BW)		
<p>Avez-vous un cahier des charges à partager ?</p>	Pas de cahier de charge mais document pour la préparation de l'événement		
<p>Avez-vous une photo à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint</p>	/		



<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ? Une bonne pratique à relever ?</p>	<p>Le questionnaire de satisfaction car les gens peuvent donner leur avis sur l'action, sur la communication et l'organisation. Ils peuvent proposer des idées d'actions. Il se sentent impliqués dans le projet.</p> <p>Les supports (fiche de résultats, brochures, contacts, ...) car ils repartent avec un document en main qui va leur rappeler le projet, les aider, leur apprendre quelque chose et ils n'ont pas l'impression d'être venus « pour rien ».</p> <p>La considération bienveillante car les gens ont besoin d'être écoutés (et pas juste entendus), de poser leurs questions et partager leurs inquiétudes sans avoir peur d'être jugés, stigmatisés, humiliés, ...</p>
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	<p>Les ressources humaines car la préparation des rendez-vous et l'accompagnement personnalisé demande du temps. Il aurait mieux fallu évaluer la charge de travail.</p> <p>La formation car c'est un sujet et une méthodologie spécifique. Il faut pouvoir s'approprier les outils et tester avant le jour J.</p> <p>L'accompagnement car il aurait fallu définir à l'avance comment procéder avec les partenaires.</p>
<p>Autres commentaires</p>	

Ouffet

Commune	Ouffet
Titre de l'action	Création d'une communauté d'énergie à Ouffet
Thématique (Mobilité, adaptation, bâti privé, bâti public, énergies renouvelables, participation, aménagement du territoire, précarité, organisation interne)	énergie renouvelable
Brève description et contexte général (Pourquoi cette action était-elle nécessaire ?)	Suite à l'invitation du porteur de projet pour une présentation du projet au collège communal, nous sommes actuellement en phase de collecte de données (code EAN) pour l'évaluation du potentiel en matière de production et la consommation du territoire,
Public cible	entreprises et citoyens
Responsable de l'action et rôle du coordinateur POLLEC	CPC – initiation et mise en œuvre
Acteurs/partenaires clés	ORES / Entreprises privées et citoyens

<p>Planification</p> <p>(les différentes étapes de votre action, échéances, etc.)</p> <p>(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Consultation des parties prenantes - Collecte des données - Évaluation du potentiel de la zone - Lancement des travaux - Création de l'organe de gestion sous forme d'une ASBL - Mise en œuvre ou exploitation
<p>Estimation du coût et financement</p> <p>(privé, fond propre commune, subside, etc.)</p>	<p>pas de chiffre précis pour le moment</p>
<p>Avez-vous un cahier des charges à partager ?</p>	<p>oui après finalisation</p>
<p>Avez-vous une photo à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint</p>	<p>non</p>

<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ? Une bonne pratique à relever ?</p>	<p>L'implication du COFIL dans la définition de l'action</p> <p>L'accord du collège communal</p>
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	<ul style="list-style-type: none">- problème lié au collecte des données RGPD- retard dans le processus à cause des élections
<p>Autres commentaires</p>	



Le COPIL s'est rendu sur le terrain à vélo pour l'identification des zones pouvant accueillir :

- Le projet subsidé biodiverCité

Le projet végétalisation échelle de quartier

- Et le projet ligneux espèces indigènes

Photo du comité de pilotage

POLLEC « photo prise lors d'une visite de terrain à vélo 26 avril 2024 »

Mobilisation citoyenne et consultation des parties prenantes dans le cadre des ODD



Objectif: Mise en place
d'une feuille de route

Tenneville

Commune	Tenneville
Titre de l'action	Passage de la caméra thermique dans le résidentiel privé
Thématique (Mobilité, adaptation, bâti privé, bâti public, énergies renouvelables, participation, aménagement du territoire, précarité, organisation interne)	Bâti privé
Breve description et contexte général (Pourquoi cette action était-elle nécessaire ?)	La caméra thermique est un outil important de détermination du degré d'amélioration de l'isolation d'un logement. Avec ces visites (gratuites), chaque propriétaire pouvait donc voir concrètement les défauts de son logement et les améliorations possibles. C'est un incitant déterminant dans la volonté de faire des travaux économiseurs d'énergie.
Public cible	Citoyens propriétaires (et même parfois locataires)
Responsable de l'action et rôle du coordinateur POLLEC	Service énergie – POLLEC : organisation de l'action et monitoring de suivi
Acteurs/partenaires clés	Partenaire clé : Province qui prête la caméra et qui forme à l'utilisation de la caméra

<p>Planification</p> <p>(les différentes étapes de votre action, échéances, etc.)</p> <p>(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)</p>	<p>Action en place depuis 2018 et qui est relancée à chaque hiver (il faut que la différence de température entre l'intérieur et l'extérieur soit le plus grand possible).</p> <p><u>Chaque année :</u></p> <p>Automne : mot dans le bulletin communal pour les inscriptions</p> <p>Hiver : passage chez 2-3 citoyens par jour pendant 2-3 semaines</p> <p>Printemps : récolte des avis et des initiatives probables de travaux économiseurs d'énergie</p>
<p>Estimation du coût et financement</p> <p>(privé, fond propre commune, subside, etc.)</p>	<p>Excepté les km parcourus et remboursés : 0€</p>
<p>Avez-vous un cahier des charges à partager ?</p>	<p>Pas besoin (le seul document est une demande de prêt à la Province à signer)</p>
<p>Avez-vous une photo à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint</p>	<p>Oui</p>



<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ? Une bonne pratique à relever ?</p>	<p>Service gratuit donc accessible à tout le monde</p> <p>Renseigne les améliorations spécifiques à chaque logement</p> <p>Permet le dialogue et peut vraiment être impactant</p> <p>Beaucoup de rencontres (au final, je suis passé dans 5% des logements)</p>
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	<p>Beaucoup de répétitions des infos à donner</p> <p>Beaucoup d'organisation (heureusement beaucoup de retraités avec horaire flexible)</p> <p>Prend beaucoup de temps</p> <p>Difficulté d'interprétation des résultats</p> <p>Beaucoup de rencontres diverses et variées</p>
<p>Autres commentaires</p>	<p>Le politique adore ce genre d'actions : gratuit, concret et facilement communicable</p>

Peruwelz

Commune	Ville de Péruwelz
Titre de l'action	Mobilité douce
Thématique (Mobilité, adaptation, bâti privé, bâti public, énergies renouvelables, participation, aménagement du territoire, précarité, organisation interne)	Mobilité
Breve description et contexte général (Pourquoi cette action était-elle nécessaire ?)	<p>Le projet est né d'une demande citoyenne. Les habitants de Roucourt qui souhaitent se rendre vers le centre de Péruwelz à pied ou à vélo devaient emprunter une route étroite et non sécurisée. Une alternative s'offrait à nous : réhabiliter un chemin utilisé essentiellement par le secteur agricole. Suite à l'aménagement de ce cheminement cyclo-piéton entre le village de Roucourt et la N60, lieu où l'on retrouve de nombreux commerces et entreprises, il était indispensable d'installer un éclairage afin de sécuriser cette nouvelle voie de mobilité douce.</p> <p>L'action concerne donc l'installation d'un éclairage dynamique sur ce chemin.</p> <p>Grâce à cette sécurisation, les habitants de Roucourt, les jeunes du Foyer de Roucourt et les travailleurs se rendant vers le zoning Polaris ou vers les commerces en bordure de la N60 se verront offrir une alternative sécurisée pour le transport à pied ou à vélo.</p>
Public cible	Jeunes, travailleurs, ménages à faible revenu
Responsable de l'action et rôle du coordinateur POLLEC	<p>Conseiller en environnement.</p> <p>Soutien du conseiller en environnement (réunion citoyenne, ...)</p>
Acteurs/partenaires clés	Ideta, région wallonne, Ores

<p>Planification</p> <p>(les différentes étapes de votre action, échéances, etc.)</p> <p>(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)</p>	<p>01-05-2019 – 01-12-2023</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réunion citoyenne - Validation par le politique - Collaboration avec Ideta (conceptualisation et définition du projet) - Mise en œuvre/étape 1 : aménagement d'un cheminement cyclo-piéton - Mise en œuvre/étape 2 : pose de l'éclairage intelligent
<p>Estimation du coût et financement</p> <p>(privé, fond propre commune, subside, etc.)</p>	<p>244.270 euros</p> <p>Appel à projets mobilité douce, appel à projets POLLEC21-Investissement</p>
<p>Avez-vous un cahier des charges à partager ?</p>	<p>Non</p>
<p>Avez-vous une photo à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint</p>	<p>Oui</p>



<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ? Une bonne pratique à relever ?</p>	<ul style="list-style-type: none">- Réponse à une demande citoyenne- Touche un public large : jeunes, ménages précarisés, travailleurs- S'intègre dans une volonté plus large de favoriser la mobilité douce dans Péruwelz (Aménagement de la rue Neuve Chaussée, bus Express, ...)
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	<ul style="list-style-type: none">- Rétroplanning non respecté (retard dans la pose de l'éclairage intelligent) – tributaire d'Ores
<p>Autres commentaires</p>	

Saint-Hubert

Commune	Saint-Hubert
Titre de l'action	Concertation avec le secteur agricole pour minimiser les fléaux météorologiques
Thématique (Mobilité, adaptation, bâti privé, bâti public, énergies renouvelables, participation, aménagement du territoire, précarité, organisation interne)	Aménagement du territoire
Brève description et contexte général (Pourquoi cette action était-elle nécessaire ?)	<p>La concertation avec le secteur agricole local doit permettre d'identifier en quoi la commune peut aider les acteurs concernés à améliorer leurs pratiques : information, réseautage, levée des contraintes, information par rapport aux aides possibles ... afin de minimiser les effets des épisodes météorologiques extrêmes, tels que les coulées de boue, l'épuisement des nappes phréatiques, ...</p> <p>Organisation de 2 réunions thématiques par an avec les agriculteurs afin d'augmenter notre résilience face aux impacts du changement climatique.</p>
Public cible	Agriculteurs de la commune
Responsable de l'action et rôle du coordinateur POLLEC	CPC : coordination du projet, promotion des séances via différents canaux
Acteurs/partenaires clés	Natagriwal, Contrat Rivière Lesse (à confirmer)

<p>Planification</p> <p>(les différentes étapes de votre action, échéances, etc.)</p> <p>(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)</p>	<p>Première séance prévue en septembre/octobre 2024 (date exacte à confirmer)</p>
<p>Estimation du coût et financement</p> <p>(privé, fond propre commune, subsidé, etc.)</p>	<p>Intervention de Natagriwal gratuite, pas de coût lié à l'utilisation de la salle</p> <p>Peut-être des coûts à prévoir pour les prochaines séances en fonction des intervenants.</p>
<p>Avez-vous un cahier des charges à partager ?</p>	<p>Non</p>
<p>Avez-vous une photo à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint</p>	<p>Non (action en projet)</p>

<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ? Une bonne pratique à relever ?</p>	<p>Action en projet</p>
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	<p>Action en projet</p>
<p>Autres commentaires</p>	<p>Action en projet ... commentaires à venir</p>

Saint-Ode

Commune	Sainte-Ode
Titre de l'action	Sensibilisation aux économies d'énergie dans les écoles primaires via le défi Génération Zéro Watt
Thématique (Mobilité, adaptation, bâti privé, bâti public, énergies renouvelables, participation, aménagement du territoire, précarité, organisation interne)	Atténuation
Brève description et contexte général (Pourquoi cette action était-elle nécessaire ?)	<p>Avec l'aide d'un accompagnateur spécialisé en éducation à l'énergie et d'une écotéam constituée au sein de l'école, un enseignant et ses élèves réalisent un audit de l'école, puis identifient et mettent en œuvre des actions d'économies d'énergie. Le but est de supprimer les consommations d'électricité inutiles et de s'approcher du « zéro watt » durant les heures creuses (nuits, week-ends, congés).</p> <p>L'économie d'énergie est évaluée en comparant la consommation d'électricité durant la période du défi (via les relevés d'index) avec celle de l'année précédente pour cette même période (via la facture). Le défi est réussi si l'économie réalisée par l'école atteint au moins 10%.</p> <p>Il est important de sensibiliser les enfants, et indirectement leurs parents, aux économies d'énergie, afin qu'ils adoptent les bons gestes dès le plus jeune âge.</p>
Public cible	Les élèves des écoles primaires de la commune et indirectement leur entourage.
Responsable de l'action et rôle du coordinateur POLLEC	L'enseignant de la classe pilote avec le soutien du coordinateur POLLEC, qui assure un accompagnement et un suivi.
Acteurs/partenaires clés	Scienceinfuse – UCLouvain

<p style="text-align: center;">Planification</p> <p>(les différentes étapes de votre action, échéances, etc.)</p> <p>(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)</p>	<p>Si l'école est sélectionnée, le défi se déroulera d'octobre 2024 à mai 2025. L'accompagnateur se rendra quatre fois à l'école.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Septembre : candidature et sélection de l'école 2) Octobre : réalisation d'un pré-audit de l'école par l'accompagnateur afin de pointer les consommations anormales et d'anticiper les solutions pour y remédier. 3) Novembre : réalisation d'un audit (grilles d'analyse, instruments de mesure) par les élèves (classe pilote) avec l'aide de l'accompagnateur, afin de pointer les anomalies et de proposer des solutions. Mise en œuvre du plan d'action élaboré par les élèves. 4) Janvier : évaluation intermédiaire des résultats du plan d'action en termes d'économies d'énergie par les élèves avec l'aide de l'accompagnateur : y a-t-il des actions à améliorer ou développer ? 5) Février-Mars : sensibilisation des autres classes aux économies d'énergie par la classe pilote via des actions simples et concrètes. 6) Mai : Bilan collégial du défi avec l'accompagnateur, les élèves, l'écoteam, etc. Quelle est l'économie d'énergie réalisée grâce au plan d'action ? Remise des diplômes d'écocitoyen, ainsi que d'un éventuel prix à l'école.
<p style="text-align: center;">Estimation du coût et financement</p> <p>(privé, fond propre commune, subside, etc.)</p>	<p>Défi financé par le Service Public de Wallonie.</p>
<p>Avez-vous un cahier des charges à partager ?</p>	<p>/</p>
<p>Avez-vous une photo à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au</p>	<p>/</p>



Les **points positifs** : qu'est ce qui a bien fonctionné ? Une bonne pratique à relever ?

Les **points négatifs** : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?

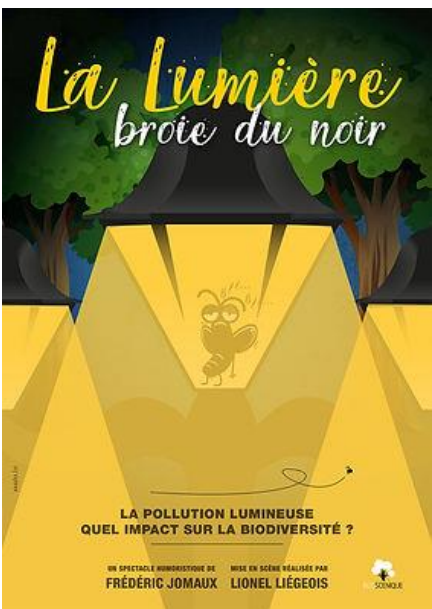
Autres commentaires

Dour

Commune	Dour
Titre de l'action	Sensibilisation aux énergies, au climat, à l'eau et à la nature
Thématique (Mobilité, adaptation, bâti privé, bâti public, énergies renouvelables, participation, aménagement du territoire, précarité, organisation interne)	Sensibilisation
Brève description et contexte général (Pourquoi cette action était-elle nécessaire ?)	<p>A l'occasion de l'inauguration du centre Athéna (centre de formation et nouvelle bibliothèque), de nombreuses activités sont organisées pendant les 4 semaines du mois de septembre. La première semaine est dédiée aux énergies, au climat et à l'eau, la deuxième au numérique, la troisième à la nature et la quatrième à l'astronomie.</p> <p>Activités prévues : expositions, atelier fresque du climat et de la biodiversité, atelier 0 déchet, atelier compostage, jeux sur les économies d'énergie, balade nature avec dégustation de produits locaux, spectacles, conférences ...</p> <p>L'objectif est d'informer, de former et de sensibiliser le public aux différentes thématiques.</p>
Public cible	<p>Tout public</p> <p>Les citoyens de Dour et d'autres communes</p> <p>Les écoles primaires et secondaires de Dour, communales et non communales</p>
Responsable de l'action et rôle du coordinateur POLLEC	<p>La coordinatrice du centre Athéna est responsable de l'inauguration.</p> <p>Les différents services communaux (bibliothèque, tourisme/communication, transition écologique et développement durable, plan de cohésion sociale, plan stratégique de sécurité et de prévention) dont la coordinatrice POLLEC organisent les activités : prise de contact avec les prestataires, organisation pratique (horaire, salle, matériel,...), communication, ...</p>
Acteurs/partenaires clés	<p>GoodPlanet Belgium, Hygea (intercommunale de gestion environnementale), Farid de Météo Mons, ASBL Ecoscénique, Parc Naturel des Hauts-Pays, ASBL Ecocentre Oasis, Clasdeau ASBL, Média Animation, Université de Mons, ASBL réseau de papier, ...</p>

<p>Planification</p> <p>(les différentes étapes de votre action, échéances, etc.)</p> <p>(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation : a débuté en 2023 et se poursuivra jusqu'au 26 septembre via des réunions régulières - Communication/ invitations : à partir de juin (invitations envoyées aux écoles, communication via le bulletin communal, les réseaux sociaux, le site internet de la commune et du Centre Athéna...) - Les activités sont prévues du samedi 31 août au jeudi 26 septembre
<p>Estimation du coût et financement</p> <p>(privé, fond propre commune, subside, etc.)</p>	<p>Coût total de l'inauguration : environ 10.000 €</p> <p>Les activités sont principalement financées sur fond propre via les budgets des différents services</p> <p>Certaines activités sont proposées gratuitement par les partenaires de la commune (Clasdeau, Hygea, UMONS, ...)</p>
<p>Avez-vous un cahier des charges à partager ?</p>	<p>Non</p>
<p>Avez-vous une photo à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint</p>	



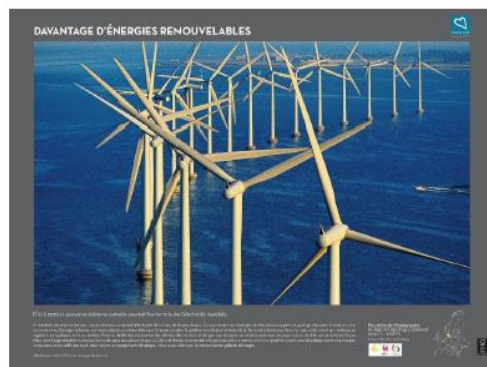


Le développement durable, pourquoi ?

L'impact négatif de l'homme sur notre planète est incalculable. Le "développement durable" est vu comme une solution, mais qu'est-ce que cela signifie ? Dans cette série, Yann Arthus-Bertrand aborde une multitude de thèmes de développement durable à l'aide de belles images. L'épuisement des ressources naturelles, les inégalités, la biodiversité, l'énergie, l'eau, ... ne sont que quelques-uns des nombreux sujets que cette série de photographies aborde et interprète par le texte et les images.

Cette exposition se compose de :

22 panneaux photos avec les explications correspondantes
97x75 cm en dibond de 3mm - chevalets en hêtre verni inclus



Exposition « Du charbonnage aux énergies renouvelables »

Exposition « Bienvenue en entropie »

Atelier 0 déchet

- Produits d'entretien
- Produits cosmétiques

Atelier

- Fresque du climat
- Fresque de la biodiversité
- Compostage

Activité « De la terre à la maison : le voyage de notre eau »

Balade nature avec dégustation de produits locaux

Trucs et astuces

Vous rencontrez des problèmes liés à l'énergie ?

Retrouvez nos brochures « trucs et astuces » sur nos présentoirs au sein de la Commune, du CPAS et du Plan de Cohésion Sociale de Dour

Participez à nos ateliers "économie d'énergie"

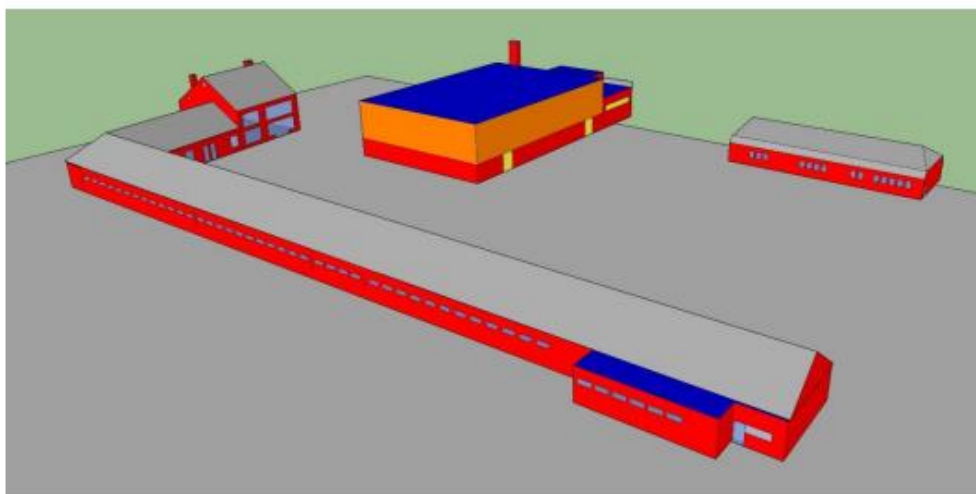
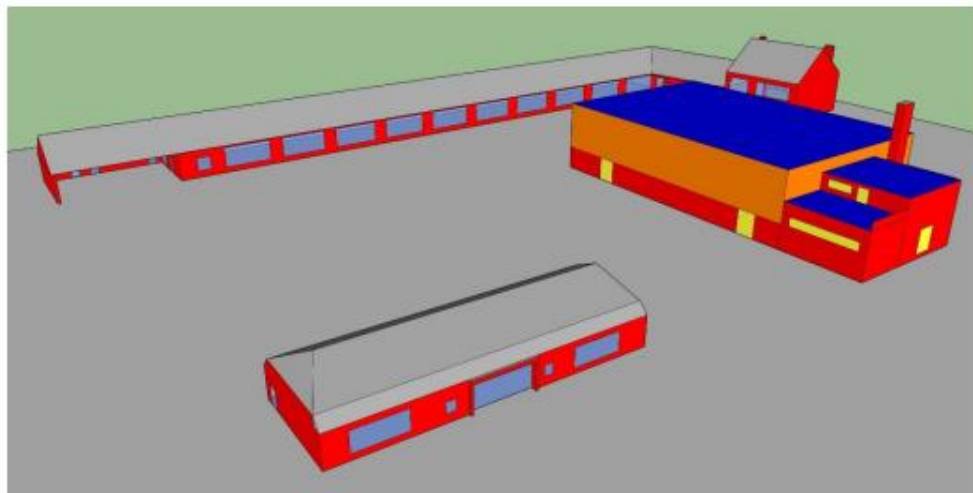
N'hésitez pas à nous contacter : Plan de Cohésion Sociale de Dour - 065/69.10.18

<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ? Une bonne pratique à relever ?</p>	<ul style="list-style-type: none">- Actuellement : le travail d'équipe- A compléter avec l'avancée du projet
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	<p>A compléter avec l'avancée du projet</p>
<p>Autres commentaires</p>	<p>/</p>

Fontaine l'Evêque

Commune	Fontaine-l'Evêque
Titre de l'action	Amélioration énergétique des bâtiments communaux
Thématique (Mobilité, adaptation, bâti privé, bâti public, énergies renouvelables, participation, aménagement du territoire, précarité, organisation interne)	Bâti public
Breve description et contexte général (Pourquoi cette action était-elle nécessaire ?)	Rénovation énergétique de 3 écoles et de 2 salles omnisports, Les 2 salles omnisports et 1 école sont complètement rénovées. 2 écoles sont rénovées partiellement. Un réseau de chaleur est prévu entre 1 école et 1 salle omnisport. Fonctionnement par contrat de performance énergétique: différent du marché de travaux classique
Public cible	/
Responsable de l'action et rôle du coordinateur POLLEC	Conseiller en énergie, Le coordinateur POLLEC était aussi le conseiller en énergie lors de la mise en place de l'action. Aujourd'hui, il coordonne les différents acteurs impliqués et aide à définir les missions de chacun,
Acteurs/partenaires clés	Renowatt pour le marché public, adjudicataire, directions d'écoles et de salles omnisports,

<p>Planification</p> <p>(les différentes étapes de votre action, échéances, etc.)</p> <p>(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)</p>	<p>Octobre 2021 : engagement avec Rénowatt.</p> <p>2022-2023: recherche subsides.</p> <p>Novembre 2023: marché de contrat de performance énergétique.</p> <p>Juillet-Août 2024: Permis introduit.</p> <p>Février 2025-décembre 2025 : Travaux</p>
<p>Estimation du coût et financement</p> <p>(privé, fond propre commune, subside, etc.)</p>	<p>6.790.556 €</p> <p>Subsides: 2.526.246 € → fond propre de 4,5 millions</p> <p>Ureba Exceptionnel 2022: 677.820 € Pollec: 366.656 € - Infrasport 1.278.246 €</p>
<p>Avez-vous un cahier des charges à partager ?</p>	<p>Non</p>
<p>Avez-vous une photo à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint</p>	



<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ? Une bonne pratique à relever ?</p>	<p>Enthousiasme du collège, Projet ayant une bonne visibilité et encouragé par les prix de l'énergie. Relativement bien subventionné,</p> <p>Une partie communication/sensibilisation a été intégrée au CSC de l'entreprise.</p> <p>Opportunité de régler différents problèmes existants dans l'école.</p>
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	<p>Très longues et pénibles négociations avec la tutelle (CRAC) pour la mise hors balise du projet. Nécessité d'atteindre une rentabilité du projet (investissement « productif »), Problème de discussion avec des intermédiaire (récurrent dans la coordination),</p> <p>Prix élevé. Fonctionnement par CPE crée des difficultés de dialogues avec l'adjudicataire,</p> <p>Projet long, techniquement complexe, avec de nombreux subsides. Informations parfois difficiles à obtenir.</p>
<p>Autres commentaires</p>	<p>Plusieurs volets au projet qui permettent à chacun d'avoir quelque chose à mettre en avant pour les élections prochaines,</p>

Hamoir

Commune	Hamoir
Titre de l'action	Promotion de l'énergie renouvelable – Installation de panneaux photovoltaïques sur le hall omnisport et études de réduction des coûts énergétiques sur l'ensemble du parc immobilier communal (Communauté d'énergie).
Thématique (Mobilité, adaptation, bâti privé, bâti public, énergies renouvelables, participation, aménagement du territoire, précarité, organisation interne)	<ul style="list-style-type: none"> - Bâti public - Energies renouvelables
Brève description et contexte général (Pourquoi cette action était-elle nécessaire ?)	L'objectif est de couvrir le hall omnisport de Hamoir et d'étudier la possibilité de réduire les coûts énergétiques de l'ensemble du parc immobilier communal afin de transiter vers une énergie renouvelable verte et durable, réduire nos dépenses en énergies fossiles, réduire la pollution qui en découle, en faire la promotion aux citoyens en faisant gage d'exemplarité de l'autorité publique en communiquant et en réalisant la promotion des avancées de l'administration communale en la matière.
Public cible	<p>Dans un premier temps, l'ensemble de la population étant donné que cette démarche a pour vocation d'améliorer les approvisionnements énergétiques de bâtis destinés à être utilisés par la collectivité.</p> <p>Dans un second temps, l'autorité communale et ses finances sur le long terme via la mise à jour de son apport énergétique pour le patrimoine communal dont elle est gestionnaire.</p> <p>Dans une autre mesure, permettrait par ailleurs de réduire la dépendance aux énergies fossiles et tendre vers plus d'autonomie.</p>
Responsable de l'action et rôle du coordinateur POLLEC	<ol style="list-style-type: none"> 1) Interlocuteur principal avec l'ensemble des acteurs et partenaires clés au projet. 2) Coordinateur entre ces différentes parties-prenantes. 3) Tenancier de l'évolution du projet et de la réalisation de celui-ci. 4) Rédacteur de rapports à destination des élus locaux. 5) Animateur des réunions entre élus locaux, parties-prenantes et membres de l'administration.
Acteurs/partenaires clés	<ol style="list-style-type: none"> 1) Régie Communal Autonome (RCA) du Hall omnisport de Hamoir. 2) Facilitateurs externes et bureaux d'études. 3) ORES, gestionnaire de réseaux et de distribution exerçant à Hamoir + Assistance pour la réalisation d'une Communauté d'énergie renouvelable.

<p>Planification</p> <p>(les différentes étapes de votre action, échéances, etc.)</p> <p>(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)</p>	<p>Projet non débuté – Planification au stade de l'ébauche.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Etudes 2) Montage financier 3) Cahier des charges 4) Appel d'offres 5) Désignation des parties-prenantes 6) Réalisation des travaux 7) Evaluation et promotion le cas échéant
<p>Estimation du coût et financement</p> <p>(privé, fond propre commune, subsidy, etc.)</p>	<p>Estimation du coût pour le Hall omnisport : 120,000€ pour une économie financière annuelle estimée à 17,000€</p> <p>Estimation du coût pour réaliser un projet de communauté d'énergie renouvelable pour le parc immobilier de l'administration publique de Hamoir : 250,000€ (Toitures HEMECO, Administration et Parking). Aucune prévisualisation des économies financières à l'heure actuelle.</p>
<p>Avez-vous un cahier des charges à partager ?</p>	<p>Aucun à l'heure actuelle.</p>
<p>Avez-vous une photo à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint</p>	<p>Voir ci-après.</p>



Les **points positifs** : qu'est ce qui a bien fonctionné ? Une bonne pratique à relever ?

Aucune information à communiquer à l'heure actuelle concernant les points positifs.

Les **points négatifs** : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?

Aucune information à communiquer à l'heure actuelle concernant les points négatifs.

Autres commentaires

Bertogne

Commune	Bertogne
Titre de l'action	Réduction des énergies "fantômes"
Thématique (Mobilité, adaptation, bâti privé, bâti public, énergies renouvelables, participation, aménagement du territoire, précarité, organisation interne)	Participation et précarité
Brève description et contexte général (Pourquoi cette action était-elle nécessaire ?)	Chaque appareil branché mais éteint, consomme environ 1 Watt en permanence. Sur le long terme, toutes ces énergies fantômes consommées dans ces appareils représentent des économies de CO2 et d'argent non négligeable. Via l'installation de prise avec un interrupteur ou d'un minuteur, il est possible d'économiser 3 à 5 euros par appareil chaque année. Ex : un écran d'ordinateur éteint, mais branché continue de consommer 1 Watt en dehors des heures de bureau. Cela représente 6,16kWh/an ce qui donne +- 3,7euros et 1,6kg CO2 d'économie si on coupe cet appareil. Ce n'est pas beaucoup me direz vous ? Comptez le nombre d'appareils branchés que vous n'utilisez pas et faites le calcul !
Public cible	Tout le monde
Responsable de l'action et rôle du coordinateur POLLEC	Coordinateur pollec, mise en place, suivi et sensibilisation
Acteurs/partenaires clés	Directeur d'école, professeur, service communication

<p>Planification</p> <p>(les différentes étapes de votre action, échéances, etc.)</p> <p>(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)</p>	<p>Mai 2024 : Audit du nombre d'appareils et de leurs consommations.</p> <p>Juin 2024: Analyse des données récoltées, CSC, achat matériel</p> <p>Eté 2024 : Mise en place au sein de l'administration communale</p> <p>Rentrée scolaire 2024 : Mise en place dans 3 écoles et campagne de sensibilisation</p> <p>Rentrée scolaire 2025 : Mise en place dans 3 autres écoles et campagne de sensibilisation</p> <p>2026 : suivi dans les écoles et campagne de sensibilisation</p>
<p>Estimation du coût et financement</p> <p>(privé, fond propre commune, subside, etc.)</p>	<p>Estimation de 10.000 euros en 3 ans.</p> <p>Fond propre</p>
<p>Avez-vous un cahier des charges à partager ?</p>	<p>Pas encore</p>
<p>Avez-vous une photo à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint</p>	

Les **points positifs** : qu'est ce qui a bien fonctionné ? Une bonne pratique à relever ?

Les **points négatifs** : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?

Autres commentaires

Welkenraedt

Commune	WELKENRAEDT
Titre de l'action	Animation Equipe POLLEC
Thématique (Mobilité, adaptation, bâti privé, bâti public, énergies renouvelables, participation, aménagement du territoire, précarité, organisation interne)	Participation pour l'émergence d'une action mobilité ou d'organisation interne
Brève description et contexte général (Pourquoi cette action était-elle nécessaire ?)	Mise en situation face à un problème concret à résoudre pour envisager et explorer des pistes de solutions, Animation nécessaire pour que les différents participants soutiennent l'action future, Situation problème proposée (storytelling): pénurie de pétrole en Belgique, sur minimum 3 mois, Le gouvernement est pris au dépourvu et prend des mesures pour les entreprises mais demande aux Communes de tout faire pour continuer à fonctionner. Question : Comment faire en sorte que l'Administration communale de Welkenraedt continue à fonctionner alors que les agents ne peuvent pas utiliser leur voiture personnelle et le parc de véhicules communal est indisponible.
Public cible	Les chefs des différents services communaux
Responsable de l'action et rôle du coordinateur POLLEC	Coordinateur POLLEC
Acteurs/partenaires clés	La Directrice Générale

<p>Planification</p> <p>(Les différentes étapes de votre action, échéances, etc.)</p> <p>(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)</p>	<p>Préalable : pour convaincre la DG, avoir une connaissance des différentes crises vécues par l'Administration et la façon dont elles ont été gérées.</p> <p>Préparation réunion Réunion avec DG (31 mai) Préparation animation Animation – 1h (20 juin)</p>
<p>Estimation du coût et financement</p> <p>(privé, fond propre commune, subside, etc.)</p>	<p>Néant</p>
<p>Avez-vous un cahier des charges à partager ?</p>	<p>Non</p>
<p>Avez-vous une photo à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint</p>	<p>Non</p>

<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ? Une bonne pratique à relever ?</p>	<p>Au vu des crises vécues par l'Administration dans le passé (inondations de 2016, crise covid, crise énergétique liée au prix du gaz) la DG a tout de suite compris l'intérêt d'anticiper et de travailler sur un problème qui pourrait de manière réaliste se produire dans un futur plus ou moins proche au vu de la situation géopolitique mondiale.</p> <p>Transversalité de la démarche,</p>
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	<p>A voir</p>
<p>Autres commentaires</p>	

Fleurus

Commune	Fleurus
Titre de l'action	Mise en place d'une plateforme de rénovation énergétique
Thématique (Mobilité, adaptation, bâti privé, bâti public, énergies renouvelables, participation, aménagement du territoire, précarité, organisation interne)	Bâti privé
Brève description et contexte général (Pourquoi cette action était-elle nécessaire ?)	<p>Pour contribuer à la réduction des émissions de CO2 dans le secteur résidentiel, il est nécessaire d'augmenter le taux de rénovation des logements qui est actuellement d'environ 1 %. La commune doit donc s'engager à apporter des solutions, dans son champ d'action, pour lever les freins à la rénovation.</p> <p>Un partenariat avec la commune d'Aiseau-Presles a alors vu le jour et un prestataire extérieur a été désigné.</p> <p>La plateforme permet aux citoyens de découvrir les diverses solutions techniques de rénovation énergétique pour leur logement. Un document détaillé, incluant les gains énergétiques, les délais de retour sur investissement, les différentes options de financement et les aides disponibles, est fourni au citoyen.</p>
Public cible	Tous les citoyens des communes de Fleurus et d'Aiseau-presles
Responsable de l'action et rôle du coordinateur POLLEC	Coordination du projet, contact avec les citoyens.
Acteurs/partenaires clés	Corenove, la commune d'Aiseau-Presles

<p>Planification</p> <p>(les différentes étapes de votre action, échéances, etc.)</p> <p>(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)</p>	<p>Réunion avec le comité de pilotage et prospection du marché.</p> <p>Rédaction d'une convention de partenariat entre les deux communes.</p> <p>Rédaction du cahier des charges – Publication du marché – Attribution du marché.</p> <p>Démarrage de l'action : organisation de séances d'information en soirée, publication dans le journal local, sur les réseaux sociaux, distribution de toutes-boîtes,...</p> <p>Organisation de réunions trimestrielles de suivi avec le comité?</p> <p>Contacts avec les citoyens pour répondre à leurs questions.</p> <p>Fin de l'action de l'année, bilan - Relancement de l'opération pour l'année suivante.</p>
<p>Estimation du coût et financement</p> <p>(privé, fond propre commune, subside, etc.)</p>	<p>Fonds propres (+- 44 000€/ an)</p>
<p>Avez-vous un cahier des charges à partager ?</p>	<p>Oui</p>
<p>Avez-vous une photo à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint</p>	

Les **points positifs** : qu'est ce qui a bien fonctionné ? Une bonne pratique à relever ?

Nous avons atteint notre objectif d'accompagner 80 personnes par an. Lors de la dernière séance d'information, nous avons accueilli plus de 40 citoyens. Les retours des citoyens déjà accompagnés sont positifs.

Ils ont particulièrement apprécié :

- La visite à domicile d'un expert, qui a permis une inspection approfondie de leur bien.
- La clarté des informations fournies, leur donnant le sentiment d'avoir toutes les cartes en main.
- La liberté de prendre leur décision finale sans se sentir poussés dans une direction.
- Le suivi après la visite, certains ayant recontacté Corenove plusieurs fois pour des précisions supplémentaires.
- Le sentiment d'accompagnement dans leur démarche, avec une vision plus claire de leurs projets. Ils font confiance aux conseils reçus car ils proviennent d'experts indépendants et sont donc non biaisés par des intérêts commerciaux.

Les **points négatifs** : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?

Les freins à la rénovation sont nombreux :

- En raison des coûts à engager, les citoyens ne ressentent pas l'urgence d'accélérer leurs projets de rénovation >< commune
- Événements imprévus et hésitations concernant d'autres travaux majeurs (hors travaux énergétiques) retardent le début des rénovations.
- Pertinence d'investir des sommes importantes si pas certains de vouloir y habiter dans dix ans.
- Précédents travaux créent des effets de verrouillage.
- Démarches pour demandes de primes sont fastidieuses.
- Incertitudes quant à l'avenir.

Commentaires

- Si les citoyens optent pour le prêt 0% de la SWCS, les demandes de primes sont effectuées par la SWCS, qui perçoit également les primes. Cependant, la demande de prime pour l'audit logement doit être introduite par le citoyen lui-même.
- Une grappe d'entreprises a été créée, mais peu de retours pour formuler un avis.
- Bien qu'une rénovation augmente la valeur d'un bien et permette des économies d'énergie, les citoyens hésitent à rénover s'ils ne sont pas sûrs d'y rester, préférant éviter d'investir sans certitude.

Faimes

Commune	Faimes
Titre de l'action	Organisation de formation à l'écoconduite
Thématique (Mobilité, adaptation, bâti privé, bâti public, énergies renouvelables, participation, aménagement du territoire, précarité, organisation interne)	Mobilité
Brève description et contexte général (Pourquoi cette action était-elle nécessaire ?)	Dans un contexte rural, où l'utilisation de la voiture individuelle est souvent privilégiée, la diffusion des principes de l'écoconduite est très pertinente. En effet, si ces conducteurs de voiture individuelle, qui sont si nombreux, pouvaient adopter un comportement plus éco-responsable en conduisant, alors l'impact serait potentiellement significatif. Par ailleurs, adopter ce comportement éco-responsable en voiture permet également de faire des économies → stratégie gagnant-gagnant
Public cible	Les conducteurs de voitures
Responsable de l'action et rôle du coordinateur POLLEC	Le coordinateur POLLEC est en charge de l'action
Acteurs/partenaires clés	Service communication Société partenaire de conduite

<p>Planification</p> <p>(les différentes étapes de votre action, échéances, etc.)</p> <p>(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Prise de contact avec une société de conduite → quels sont les types de formations possibles ? - Estimation du budget pour un certain nombre de formation + intégration au budget communal - Demande d'offres + sélection de la société - Organisation avec la société sélectionnée - Choix de dates pour les jours de formation – création du parcours - Communication (préparation – diffusion – promotion lors d'événements de la semaine de la mobilité) - Suivi des formations - Enquête auprès des participants → quel gain en carburant ? - Partage des données et expérience
<p>Estimation du coût et financement</p> <p>(privé, fond propre commune, subside, etc.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Fonds propres - Participation du citoyen
<p>Avez-vous un cahier des charges à partager ?</p>	<p>Pas besoin</p>
<p>Avez-vous une photo à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint</p>	<p>/</p>

Les **points positifs** : qu'est ce qui a bien fonctionné ? Une bonne pratique à relever ?

Les **points négatifs** : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?

Autres commentaires

Ath

Commune	Ath
Titre de l'action	Audit logement en vue de la rénovation énergétique de 40 logements privés
Thématique (Mobilité, adaptation, bâti privé, bâti public, énergies renouvelables, participation, aménagement du territoire, précarité, organisation interne)	Bâti privé
Brève description et contexte général (Pourquoi cette action était-elle nécessaire ?)	Prise en charge et pré-financement d'audits logement par un auditeur agréé en tant que condition préalable à l'octroi des Primes Habitation. L'objectif est d'encourager les propriétaires privés à effectuer des rénovations énergétiques afin d'atteindre un label PEB supérieur, en donnant la priorité aux ménages à revenus faibles et modérés. L'audit, pris en charge par le subsidé, est un incitant à la sollicitation de primes de montants plus importants.
Public cible	Propriétaires privés
Responsable de l'action et rôle du coordinateur POLLEC	Service Energie Coordinateur POLLEC en suivi de projet
Acteurs/partenaires clés	Auditeur agréé : réalisation des audits, suivi des travaux via la certification PEB finale CPAS : Accompagnement auprès des publics précarisés Service communication : diffusion des appels à manifestation d'intérêt

<p>Planification</p> <p>(les différentes étapes de votre action, échéances, etc.)</p> <p>(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1) Communication et séances d'information : Juin 2023 – Septembre 2023 2) Réception des dossiers de candidature : Septembre 2023 - Décembre 2023 3) Réalisation des audits : Janvier 2024 – Septembre 2025 4) Certification PEB finale attestant des travaux : Mai 2024 - Décembre 2025
<p>Estimation du coût et financement</p> <p>(privé, fond propre commune, subside, etc.)</p>	<p>Coûts totaux de l'action : 59 899€</p> <ul style="list-style-type: none"> • Subside (POLLEC 2021) : 47 920€ • Fonds propres : 11 980€
<p>Avez-vous un cahier des charges à partager ?</p>	
<p>Avez-vous une photo à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint</p>	

L'Audit Logement offert

La Ville d'Ath propose un audit énergétique gratuit aux citoyens athois porteurs d'un projet de rénovation énergétique pour leur habitation. Une quarantaine de ménages peuvent en bénéficier.

37% des émissions de CO₂ sur le territoire athois proviennent de l'habitat. En Wallonie, la PEB (performance énergétique du bâtiment) du logement se situe en moyenne à F et l'objectif est d'atteindre le label A pour 2050. Beaucoup d'efforts doivent donc être accomplis pour encourager les citoyens à améliorer leur logement ! D'autant plus qu'une rénovation efficacement menée permet d'alléger les factures énergétiques.

C'est là qu'intervient la Ville d'Ath. Avec le soutien du programme régional POLLEC (Politique

locale Energie Climat). Votre commune a décidé de préfinancer le coût de l'audit pour environ 40 ménages. Elle collabore avec un auditeur agréé spécialement sélectionné dans le cadre de ce projet.

A quoi sert l'audit ?

Dans le cadre d'un projet de rénovation, tout commence par cet Audit Logement. C'est l'étape indispensable pour obtenir les « Primes Habitation » pour toutes sortes de travaux.

L'Audit Logement dresse un bilan détaillé de la performance énergétique, de la sécurité et de la salubrité de votre habitation. En tenant compte de vos projets, l'auditeur propose une liste de recommandations, d'améliorations personnalisées, et en quantifie les gains. Les travaux sont priorisés de manière à ce que la rénovation soit bien pensée et cohérente.



L'impact de l'isolation

Les pertes de chaleur au sein d'une maison mitoyenne non isolée sont de l'ordre de :

- 20 à 30% par la toiture;
- 20 à 25% par les murs (en contact avec l'extérieur);
- 20 à 25% en raison d'une ventilation mal maîtrisée et d'infiltrations d'eau;
- 10 à 15% par les châssis et portes;
- 7 à 10% par le sol.

Après l'isolation des parois, on peut envisager le remplacement des systèmes de chauffage et de production d'eau chaude. Et enfin, l'énergie renouvelable est la cerise sur le gâteau. On le voit, l'ordre des travaux est primordial : inutile de mettre des panneaux photovoltaïques sur une « passoire énergétique »...

A qui s'adresse cet audit gratuit ?

Il est réservé aux logements du territoire de la Ville d'Ath, construits il y a plus de 15 ans et qui appartient à des particuliers qui les occupent personnellement ou qui les donnent en location à des particuliers (à l'exclusion des commerces).

En principe, cette campagne s'adresse à tous, mais en fonction du nombre de demandes, la priorité sera donnée aux logements construits avant 1985, n'ayant pas encore bénéficié de rénovation importante, ainsi qu'aux ménages dont le revenu imposable globalement est inférieur à 32.700 € par an. En outre, les ménages dont le revenu annuel dépasse ce montant doivent verser une caution de 200 €, qui sera restituée à l'achèvement des travaux.

Des conditions à respecter

Pour bénéficier de cet audit offert, il est demandé aux candidats acceptés de s'engager à entreprendre de conséquents travaux de rénovation en vue d'améliorer considérablement la performance énergétique du bien par rapport à la situation actuelle, soit :

- Atteindre au minimum un label PEB supérieur (par rapport au label de départ);
- S'engager à réaliser le 1^{er} bouquet de travaux prescrit dans l'audit.

Les candidatures sont à transmettre au service Energie au plus tard le 30 novembre 2023.

Infos



Les **points positifs** : qu'est ce qui a bien fonctionné ? Une bonne pratique à relever ?

- Intérêt du grand public : Audit permet l'accès à des montants d'aides supérieurs → Motivant
- Auditeurs disponibles et convaincus par le projet → Service au bénéficiaire

Les **points négatifs** : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?

- Sélection de propriétaires souhaitant réellement effectuer des travaux de rénovation énergétique
- Assurer un suivi complet des demandes de primes Habitation (public parfois peu à l'aise avec la procédure à suivre)

Autres commentaires

/

Frasnes-lez-Anvaing

Commune	
Titre de l'action	Intensifier les mesures de prévention des inondations
Thématique (Mobilité, adaptation, bâti privé, bâti public, énergies renouvelables, participation, aménagement du territoire, précarité, organisation interne)	Adaptation; Participation;
Breve description et contexte général (Pourquoi cette action était-elle nécessaire ?)	Par suite de l'augmentation des violentes précipitations combinées aux pentes fraîchement cultivées ,certaines voiries ou habitations étaient menacées par des coulées de boue
Public cible	Habitant; citoyens utilisant les voiries; agriculteur
Responsable de l'action et rôle du coordinateur POLLEC	Contrat de rivière Escaut-Lys et Parc Naturel du Pays des Collines
Acteurs/partenaires clés	Les citoyens Service Travaux Service communications

Planification
 (les différentes étapes de votre action, échéances, etc.)
 (Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)

Demande éventuelle du citoyen
 Contacter Contrat de rivière Escaut-Lys et Parc Naturel du Pays des Collines pour leur expertise
 Contacter Agriculteur propriétaire
 Demande de subside ; Achat Matériaux; Planifications de la mise en œuvre; Convention d'installaion fascines;
 Passage point Collège Publications pour atelier participatif;
 Préparatifs par le service Travaux; Installation des fascines,

Estimation du coût et financement
 (privé, fond propre commune, subside, etc.)

Subsidé par le PGRI
 Plan gestion risque inondations

	janv-23	févr-23	mars-23	avr-23	mai-23	juin-23	juil-23	août-23	sept-23	oct-23	nov-23
			Drmande du citoyen								
				Contacteur propriétaire pour pré-accord							
				Contacteur occupant pour pré accord							
					Passage du CREL e du pcdn						
							Avant projet par le crel				
							Proposition du projet à l'occupant+proprio				
							Validation par tous les intervenants				
							Signature de la convention				
							Point collège				
								Communication pour chantier participatif			
								Achat du matériel			
									Preparation par service travaux		
									Mise en place fascine		

Cahier des charges

non

Avez-vous une **photo** à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint



<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ? Une bonne pratique à relever ?</p>	<p>La coordination entre les différents intervenants</p>
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	<p>Le nombre de participants aurait pu être plus élevé, La réticence de certains exploitants</p>
<p>Autres commentaires</p>	

Neufchâteau

Commune	Neufchâteau
Titre de l'action	Consolidation du maillage vert: Plantation d'arbres et de Haies
Thématique (Mobilité, adaptation, bâti privé, bâti public, énergies renouvelables, participation, aménagement du territoire, précarité, organisation interne)	Adaptation
Brève description et contexte général (Pourquoi cette action était-elle nécessaire ?)	La commune va investir dans la plantation d'arbres et de haies pour renforcer son maillage vert. Cette initiative répond à des besoins spécifiques tels que la protection contre les inondations, la restauration de la biodiversité et l'amélioration du cadre de vie. La plantation d'arbres et de haies est essentielle pour prévenir les écoulements, restaurer la biodiversité, réduire l'érosion et embellir notre environnement.
Public cible	Tous les citoyens de Neufchâteau
Responsable de l'action et rôle du coordinateur POLLEC	Le comité PAEDC travaille en collaboration avec la responsable biodiversité de la Commune. La coordinatrice POLLEC joue un rôle de soutien et de rapportage auprès du Collège Communal.
Acteurs/partenaires clés	L'appui du Comité Consultatif de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité, ainsi que celui du Groupe Nature de Neufchâteau, est essentiel. La composition de ces deux groupes est transversale et inclut des guides nature, des paysagistes, des urbanistes, entre autres. Une concertation a été menée avec le DNF et Agriwal afin de répondre à l'appel à projet, ce qui a permis de sécuriser le droit de tirage. Une consultation sera également organisée avec les agriculteurs, en collaboration avec Agriwal. Enfin, une concertation citoyenne sera mise en place avec le groupe nature.

Planification

(les différentes étapes de votre action, échéances, etc.)

(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)

Planning du projet de Végétalisation

Phase 1 : Planification et Préparation (2 mois)

Semaine 1 : Fait

Définition des buts et objectifs du projet, en se concentrant sur la mitigation et l'adaptation au changement climatique.

Identification des zones à végétaliser, avec une attention particulière aux zones sujettes aux inondations et à l'élévation du niveau de la mer.

Semaine 2 (Juin 2024) : on est ici !

Obtention des permis et approbations nécessaires, en tenant compte des contraintes juridiques et institutionnelles : parcelles communales qui sont soit loué à l'année ou en ferme (9 ans)

Élaboration d'un plan détaillé du site, en intégrant les actions liées à l'agriculture et la sylviculture →

Consultation citoyenne le 13 Juin

Semaine 3 : Octobre 2024

Préparation du site pour la plantation, en visant la consolidation du maillage vert.

Sensibilisation de la communauté au projet, en collaboration avec le groupe nature "PCDN".

Semaine 4 : Entre novembre 2024 et février 2025

Plantation des arbres et arbustes, en suivant les objectifs SMART du projet "Yes we plant".

Phase 2 : Entretien et Suivi (en continu)

Semaines 1 à 4 :

Arrosage régulier des plantes, en assurant un suivi des indicateurs d'impact quantitatifs et qualitatifs.

Contrôle des mauvaises herbes et des parasites, en respectant les critères d'évaluation de la qualité de la haie.

Semaines 5 à 8 :

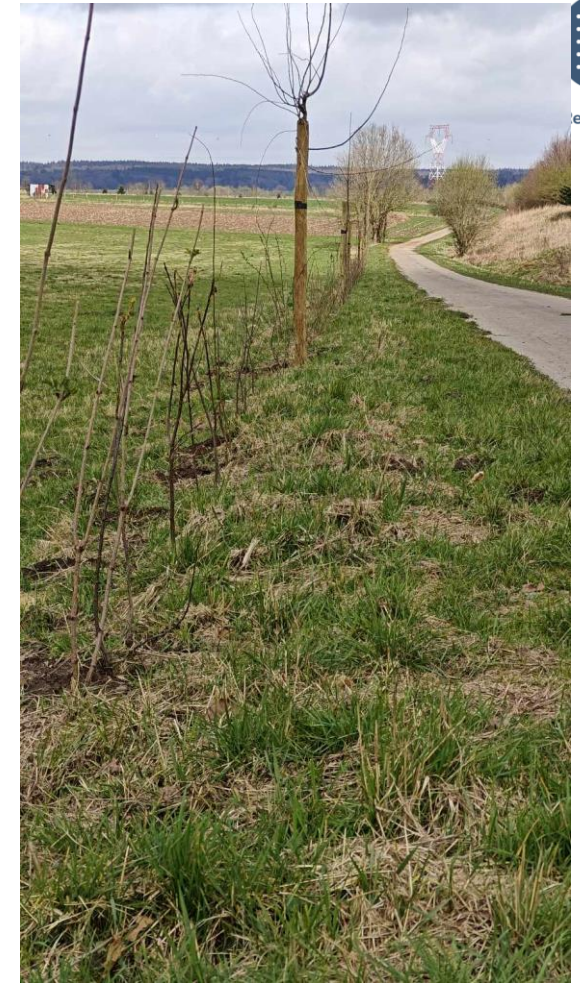
Taille et entretien des plantes selon les besoins, en tenant compte des retours des consultations avec les agriculteurs et citoyens.

Semaines 9 à 12 :

Maintien de l'entretien et de la surveillance réguliers, en préparant les demandes de subside pour la distribution d'arbres.

Évaluation du succès du projet et ajustements si nécessaire, en fonction des résultats des indicateurs d'impact.

<p>Estimation du coût et financement (privé, fond propre commune, subsidy, etc.)</p>	<p>45.000€ → Droit de tirage des ligneux (Subside)</p>
<p>Avez-vous un cahier des charges à partager ?</p>	<p>Pas encore fait!</p>
<p>Avez-vous une photo à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint</p>	<p>Nous disposons de photos illustrant un projet antérieur, dont notre initiative actuelle constitue le prolongement direct.</p>



<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ? Une bonne pratique à relever ?</p>	<p>Projet non commencé donc pas encore eu des retours là-dessus,</p>
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	
<p>Autres commentaires</p>	

Couvin

Commune	Commune de Couvin
Titre de l'action	Service de conseils agricoles
Thématique (Mobilité, adaptation, bâti privé, bâti public, énergies renouvelables, participation, aménagement du territoire, précarité, organisation interne)	Adaptation du territoire aux aléas climatiques
Brève description et contexte général (Pourquoi cette action était-elle nécessaire ?)	<p>Pour soutenir les agriculteurs dans leurs démarches de lutte contre le changement climatique, tant pour faire face aux fortes pluies qu'à la sécheresse, la Commune leur propose un Service de Conseils gratuit fourni par l'ASBL Faune & Biotope.</p> <p>Les agriculteurs sont en effet complètement dépendant des conditions climatiques et fortement exposés à l'érosion des sols, surtout au vu des conditions actuelles (en 2021, environ 10% des agriculteurs ont été touchés par les inondations et aujourd'hui, environ 40% d'entre eux possèdent des parcelles situées en zone inondable).</p> <p>Parmi les agriculteurs volontaires, 5 seront sélectionnés cette année pour recevoir une proposition d'aménagement accompagnée d'un bilan financier, sans obligation de mise en œuvre, basée sur 2 rencontres individuelles avec visite des parcelles.</p>
Public cible	Les agriculteurs exerçant leur activité sur la Commune (pas besoin d'y être domicilié)
Responsable de l'action et rôle du coordinateur POLLEC	<p>Le coordinateur Pollec en collaboration avec les membres de l'ASBL Faune & Biotope</p> <p>Rôles du coordinateur Pollec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diffuser l'information et l'expliquer aux agriculteurs en questionnaire - Suivre le déroulement du processus de conseils - Récolter les retours et recommandations des agriculteurs par rapport à ce service
Acteurs/partenaires clés	Les agriculteurs et Faune & Biotope

<p>Planification</p> <p>(les différentes étapes de votre action, échéances, etc.)</p> <p>(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)</p>	<p>Début mars : lancement d'un toute-boite</p> <p>Jusque fin avril : inscription des agriculteurs intéressés</p> <p>Trop peu d'inscrits → Mai : prise de contact avec les agriculteurs les plus touchés par les inondations en 2021</p> <p>Juillet : visites de parcelles par Faune & Biotope</p> <p>Août : rédaction des rapports par Faune & Biotope, afin que les potentiels travaux d'aménagement soient réalisables dès l'automne</p>
<p>Estimation du coût et financement</p> <p>(privé, fond propre commune, subside, etc.)</p>	<p>Environ 4 000€ / an pour 5 agriculteurs – reconductible sur deux ans</p>
<p>Avez-vous un cahier des charges à partager ?</p>	<p>Non</p>
<p>Avez-vous une photo à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint</p>	<p>Non</p>

<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ? Une bonne pratique à relever ?</p>	<p>Difficile à dire à ce stade</p>
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	<p>Très peu d'agriculteurs ont marqué leur intérêt pour ce service pourtant offert (seulement 2)</p> <ul style="list-style-type: none">→ Mauvaise communication ?→ Mauvaise relation agriculteurs/commune ?→ Formule de service redondante par rapport aux services fourni par Natagriwal ?→ Manque de temps chez les agriculteurs → changement de cible ? Par exemple, les chasseurs
<p>Autres commentaires</p>	<p>Si les services proposés par Faune & Biotope en 2024 séduisent les agriculteurs concernés, cela pourrait attirer davantage d'agriculteurs, qui ont besoin d'exemples avant de se lancer, durant les deux années suivantes</p>

Momignies

Commune	
Titre de l'action	Trame Noire
Thématique (Mobilité, adaptation, bâti privé, bâti public, énergies renouvelables, participation, aménagement du territoire, précarité, organisation interne)	Adaptation.
Brève description et contexte général (Pourquoi cette action était-elle nécessaire ?)	<p>Suppression de 15 points lumineux et adaptation de 30 cabines électriques.</p> <p>L'idée est de restaurer un réseau d'espaces naturels libres de pollution lumineuse. La baisse de la pollution lumineuse permettra d'offrir un espace de refuge pour certaines espèces sensibles, d'améliorer la santé humaine, d'observer le ciel dans de meilleures conditions et de participer à l'amélioration du bien-être de la population.</p> <p>Cela permettrait également de diminuer les coûts et les émissions.</p>
Public cible	<p>La faune et la flore</p> <p>Les citoyens</p>
Responsable de l'action et rôle du coordinateur POLLEC	<p>Parc National Entre-Sambre-et-Meuse.</p> <p>Coordination du projet au niveau de la commune: échanger avec le PN, organiser des échanges avec les citoyens et les élus, identifier les points à enlever et les cabines à adapter.</p>
Acteurs/partenaires clés	PN ESEM, AIESH (Gestionnaire de réseau), CNABH (astronomes et naturalistes locaux), citoyens, écoles, touristes.

<p>Planification</p> <p>(les différentes étapes de votre action, échéances, etc.)</p> <p>(Quand l'action démarrera-t-elle ? Pour combien de temps ? Quand auront lieu les différentes étapes du projet ?)</p>	<p>2024: Echanges avec le PN, organisation d'échanges avec les citoyens.</p> <p>2025: Identification des points à supprimer et des cabines à adapter.</p> <p>2026: Suppression des points identifiés et adaptation des cabines.</p>
<p>Estimation du coût et financement</p> <p>(privé, fond propre commune, subside, etc.)</p>	<p>63.000€ dont 1.250 à charge de la commune, le reste -> Subventionnement PN</p>
<p>Avez-vous un cahier des charges à partager ?</p>	<p>/</p>
<p>Avez-vous une photo à montrer au groupe ? Si oui, vous pouvez l'ajouter au PowerPoint</p>	<p>/</p>

<p>Les points positifs : qu'est ce qui a bien fonctionné ? Une bonne pratique à relever ?</p>	<p>Enquête public de 2018 positive.</p> <p>La première étape d'identification des points lumineux et des cabines a été réalisée par le PN, sous certaines conditions (min 50m d'un bâtiment, proche réseau Natura 2000, zone non urbanisable). Puis ils ont eu un échange avec le gestionnaire de réseau qui a donné son avis. Cela nous laisse avec des points potentiels à retirer ou adapter et il est maintenant du ressort des élus et des citoyens de déterminer ces points.</p>
<p>Les points négatifs : qu'est ce qui a moins bien fonctionné, quels sont les points de blocage, les difficultés ?</p>	<p>Participation citoyenne, réflexion sur la manière de toucher les gens pour avoir suffisamment de retours pertinents.</p>
<p>Autres commentaires</p>	